



DÉPARTEMENT DES
SCIENCES ADMINISTRATIVES

**MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE : CRITIQUE
DE LA POSSIBILITE D'UNE ECONOMIE
DURABLE DANS UNE SOCIETE CAPITALISTE**

NGUIDJEM NLONG SUZANNE INDRA

Étudiante en Maîtrise en Économie Financière

Encadreur : Mr Vincent Chandler

REMERCIEMENTS

Toute ma gratitude va au Pr Christian Calmès, pour les premières orientations données à ce travail.

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Pr Vincent Chandler, PhD. pour le souffle nouveau qu'il a donné à mon travail. Sa disponibilité, sa réactivité et ses commentaires m'ont permis d'affiner ma rédaction et de produire un mémoire qualitatif.

Je remercie les membres de l'administration qui ont veillé à apporter un cadre nécessaire à l'essor d'une recherche académique.

Je porte des remerciements particuliers à ma famille, mes parents qui ont été mon socle moral et intellectuel tout au long de ce parcours académique. À eux, je dédie ce mémoire.

ABREVIATIONS

CCNUCC : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CDB : Convention sur la diversité biologique

CDD: Commission du développement durable

EEB : European Environmental Bureau

EPA: Environmental Protection Agency

ESG : Environnement, Social et Gouvernance

ETS: Emission Trading System

GIEC : Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

IEA: International Energy Agency

IRA: Inflation Reduction Act

ISO: International Organization for Standardization

ITC : Investment Tax Credit

MACF : Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

ODD : Objectif de développement durable

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PBO : Parliamentary Budget Officer

PIB: Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PTC : Production Tax Credit

RDC : République Démocratique du Congo

RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

UGI: Urban Green Infrastructure

UNCTAD: United Nations Conference on Trade and Development

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION GENERALE.....	6
A. REVUE DE LITTÉRATURE ET JUSTIFICATION DU SUJET.....	7
A.1. Revue de littérature	7
A.2. Justification du sujet.....	8
B. CONTEXTE DE L'ETUDE.....	8
C. PROBLEMATIQUE.....	9
D. FORMULATION DES HYPOTHESES.....	10
E. METHODOLOGIE DE TRAVAIL	11
F. PLAN DU TRAVAIL.....	11
CHAPITRE I : HISTORIQUE DU CONCEPT « ECONOMIE DURABLE »	13
I- ORIGINES PHILOSOPHIQUES- FONDEMENTS THEORIQUES	13
1. Les prémices philosophiques	13
2. Les prémices économiques	15
II- INSTITUTIONNALISATION DU CONCEPT.....	15
1. Les sommets internationaux	16
2. Agenda 2030	17
CHAPITRE II : DEFINITION DE L'ECONOMIE DURABLE ET OPERATIONNALISATION DANS LE CONTEXTE ACTUEL.....	18
I- DEFINITION DE L'ECONOMIE DURABLE DANS LA LITTÉRATURE ACTUELLE ...	18
1. Définition littéraire de l'économie durable	18
2. Structure globale de l'économie durable.....	19
II- OPERATIONNALISATION DE L'ECONOMIE DURABLE DANS UN CONTEXTE CAPITALISTE	20
1. Normes d'émissions pour les véhicules.....	21
2. Green bonds	21
3. Régulation du méthane dans l'industrie fossiles	22
4. Bioéconomie inclusive	22
CHAPITRE III : CRITIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ECONOMIE DURABLE	24
I- CRITIQUE DE L'OPERATIONNALISATION DE LA DEFINITION	24
1. Flou conceptuel.....	24
2. Effets rebonds	25
3. Greenwashing structurel	26
4. Injustices sociales	27

II- CRITIQUE GENERALE DE LA POSSIBILITE DE METTRE EN PLACE L'ECONOMIE DURABLE DANS UN CONTEXTE CAPITALISTE	28
1. Pression écologique et économie capitaliste	28
2. Inégalités Nord/Sud	29
3. La financiarisation	32
CHAP IV : LES METHODES ALTERNATIVES	35
I- RECONCILIATION PAR LES INSTITUTIONS MONDIALES	35
1. Réforme institutionnelle	36
2. Traités climatiques contraignants	37
3. Conditionnalité sociale et écologique systématique	38
II- RECONCILIATION PAR LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET LA FINANCE CLIMATIQUE	39
1. Modification des indicateurs du PIB	39
2. Fonds multilatéraux de transition équitable	40
3. Obligations vertes inclusives	41
III-UNE METHODE ALTERNATIVE : LA DECROISSANCE	41
1. Les principes de la décroissance	41
2. Les limites de la décroissance	43
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	48

INTRODUCTION GENERALE

Face à l'accélération du changement climatique et l'agrandissement du gap des inégalités sociales, l'économie durable s'est imposée comme stratégie de référence dans les politiques économiques et institutionnelles. Ce modèle économique a été introduit dans le rapport du sommet Brundtland en 1987 sous la forme de « développement durable ». Il est présenté comme le point de conciliation entre la croissance économique, le bien-être social et la préservation de l'environnement. Cette idée est renforcée par les grands sommets internationaux et l'Agenda 2030 qui est le cadre normatif en matière d'économie durable pour notre ère contemporaine. De manière utopique, l'économie durable est la solution idéale qui permettrait à notre société de répondre aux impératifs environnementaux et économiques auxquels elle fait face.

Toutefois, d'un point de vue conceptuel, des auteurs s'accordent sur le fait qu'elle soit profondément ambivalente. Jason Hickel et Giorgos Kallis démontrent que les deux concepts sont assez opposés. Leurs travaux expliquent que de manière empirique, il n'y a pas de réelle possibilité d'allier la croissance économique et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. (Hickel & Kallis, 2019). L'une des critiques qui est portée à l'économie durable est qu'elle soit une notion qui représente un « concept mou ». Serges Latouche reproche à ce concept de pouvoir être interprété de plusieurs façons différentes selon les ambitions de celui qui l'utilise. Il soutient que c'est un paradigme qui légitime le capitalisme au lieu d'en changer les fondements. Les réelles causes du changement climatique ne sont pas questionnées mais des changements légers et superficiels des méthodes de production sont proposées (Latouche, 2015).

D'un point de vue plus pratique, le contexte économique dans lequel ces politiques durables veulent s'établir semble être hostile aux méthodes anticapitalistes, de même que les instruments en charge traduisent des visions différentes de l'écologie.

Ainsi, l'enjeu fondamental de ce travail porte sur l'analyse critique de l'opérationnalisation de l'économie durable dans un contexte dominé par le capitalisme, et l'accumulation et de croissance. Plusieurs thématiques sont développées dans cette étude, dont la principale, analyse la contradiction entre la nécessité d'une croissance verte et les limites biophysiques de la planète d'une part ; d'autre part, l'équilibre entre ces contraintes et les exigences de cette croissance. Dans notre contexte politique et socio-économique actuel, nous avons l'obligation morale de nous questionner quant au bien-fondé des différents objectifs mis en avant.

Au vu de tout ce qui précède, l'on peut avoir plusieurs interrogations. L'innovation technologique et l'expansion économique peuvent-elles réellement aller de pair avec la préservation de la nature? Comment mettre en pratique des politiques durables dans un contexte suivant une expansion capitaliste?

Ce mémoire intitulé « Critique de la possibilité d'une économie durable dans une société capitaliste » propose des pistes de réponses à ces questionnements. Il fait partie des débats contemporains qui interrogent l'équilibre de la société actuelle dans la prise en compte des impératifs écologiques et sociaux et les objectifs capitalistes.

A. REVUE DE LITTÉRATURE ET JUSTIFICATION DU SUJET

A.1. REVUE DE LITTÉRATURE

Les premiers travaux sur l'économie verte (René Passet, 1979) se sont inscrits dans un contexte de prise de conscience quant à la préservation d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures. C'est dans ce contexte de débat autour de la préservation de l'environnement et du développement que s'est tenue le sommet Brundtland. Il en ressortira qu'il est nécessaire de trouver un compromis entre la croissance économique et la préservation de l'écosystème. Mais plusieurs auteurs parmi lesquels Hickel trouvent cette solution pas assez efficace et insuffisante. Ainsi Hickel dans son article *Is Green growth possible?* remet en question le fait de garder les mêmes niveaux de croissance tout en espérant préserver l'environnement. Cette revue de littérature nous permettra de présenter les débats actuels et de situer notre recherche dans notre contexte.

L'Agenda 2030 adopté par les nations Unies lors du sommet des Nations Unies sur le développement durable en 2015, propose une feuille de route à suivre pour relever les défis actuels de la transition vers la durabilité à travers plusieurs objectifs appelés Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'ODD 8, prône le plein emploi, le travail décent et la croissance économique. Il définit le travail décent comme « La possibilité pour chacun d'obtenir un travail productif et un revenu équitable, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale. » (Agenda 2030, 2015). Pour une économie prospère, chaque agent économique doit pouvoir vivre de son emploi. Mais la finalité ici n'étant plus seulement le développement économique mais plutôt un développement durable, toutes les chaînes supportant la transition doivent passer par un processus éthique. Dans le cas du maillon qu'est l'emploi, cela passe par un emploi décent tel que défini plus haut. Cet ODD reflète la croissance inclusive défendue par le PNUD. Une croissance qui se centre sur l'humain et les conditions de travail de ce dernier. Cette approche suppose une baisse du taux de chômage au niveau mondial, sans inégalités dues au genre, des emplois sécurisés et un accès aux différents services financiers (comptes bancaires, conseils financiers etc..). Pour atteindre ces buts, un investissement dans l'éducation et les formations de qualité pour les jeunes est de mise ; dans le but de leur donner tous les outils pour répondre aux exigences du marché du travail. Mais Burchell et Kirsten Sehnburgh critiquent cette approche. (Burchell et al, 2013). Pour eux, tous les pays ne disposent pas d'une base de données avec des statistiques réelles pouvant évaluer la décence des emplois proposés aux populations. De plus, il persiste dans plusieurs régions du globe des systèmes politisés qui ne favorisent pas des conditions de travail décent pour les employés. Nous avons par exemple la soumission de la population aux travaux forcés en RDC dans des cultures de cacao destinées au marché international (Marta Furlan, 2025).

En matière de production, l'ODD 12 propose d'adopter des modes de consommation et de production durables. Ce maillon de la chaîne s'attaque aux modes de création, de distribution

et de consommation des biens et services par des agents économiques. L'Agenda nous signale que d'ici 2050, la population mondiale passera à 9.8 milliards d'habitants et cela demandera trois fois les ressources naturelles dont nous disposons pour maintenir nos habitudes actuelles.

Il est important de rappeler que l'aspect climatique n'est pas le seul volet constituant l'économie verte. L'ODD 14 nous rappelle qu'il y'a l'aspect écosystème qui entre en compte. C'est pour cette raison que cet objectif porte sur l'exploitation de manière durable des ressources des océans. Il est bon de rappeler que ces derniers constituent environ 70% de la surface terrestre et que leur préservation est un enjeu capital. Cela passe par de l'élevage, de la pêche contrôlée, de la gestion des déchets et canalisation d'eaux et surtout du contrôle-qualité des bateaux surnageant nos eaux afin d'éviter des fuites de pétrole qui sont une grande cause de la mort de la biodiversité marine.

Ces quatre ODD qui meublent notre revue de littérature ont été choisis parmi les 17 autres objectifs en raison de leur proximité avec les enjeux de l'économie verte et ses dérivés. Ce choix réside sur une volonté d'analyse profonde et critique de notre sujet de travail plutôt qu'une couverture légère de l'ensemble de l'Agenda 2030.

De ces propos ressortent des avis qui convergent et divergent ce qui démontre que le concept de durabilité cherche frénétiquement à trouver un point de rencontre entre des objectifs environnementaux, économiques, géopolitiques, sociaux etc. Cet affrontement d'idées ne nous a pas permis de répondre clairement à la question : Est-ce que l'économie durable tel qu'énoncé respecte les critères éthiques et de durabilité au sens propre du terme? Mais il nous permet d'ouvrir le débat à partir de cette interrogation et de développer notre travail de réflexion.

A.2. JUSTIFICATION DU SUJET

À la vue des élaborations faites plus haut et du contexte contemporain, il est impératif de questionner cette thématique qui nous est présentée comme la bouée de sauvetage de notre planète. Plusieurs débats académiques comme politiques font état de questionner l'éthique ou les valeurs réelles cachées par les beaux principes mis en avant par l'économie verte. Le but ici est de séparer le vrai du faux et surtout présenter des voies de réconciliation et des modèles alternatifs en cas de faille du modèle qui fait l'objet de notre étude.

B. CONTEXTE DE L'ETUDE

Le monde contemporain fait face à un défi qui affecte trois sphères de notre société : le climat, l'économie et la sphère sociale.

Le dérèglement climatique se manifeste par des bouleversements des différentes saisons, d'intenses vagues de chaleur, des inondations, des incendies de forêt. Le GIEC, dans son sixième rapport d'évaluation publié en mars 2023, nous alerte sur l'urgence climatique. Il fait état d'une augmentation de 1.1°C de température et alerte sur un dépassement du seuil de 1.5°C

dans les dix prochaines années si les émissions de CO_2 restent au niveau actuel (Sixième rapport d'évaluation du GIEC, mars 2023). Ces différents changements entraînent des conséquences majeures. Cependant, ce sont les pays du Sud, très peu responsables des émissions de carbone, qui subissent de manière violente les répercussions du changement climatique. Des migrations climatiques créent des tensions géopolitiques et exacerbent les inégalités sociales.

Face à cette situation environnementale, de nombreuses politiques érigent l'économie durable en modèle de conciliation entre écologie et croissance. Cependant le contexte économique actuel est marqué par un capitalisme dominant qui mène à questionner la capacité d'allier la durabilité et la croissance.

Notre travail s'inscrit précisément dans cette interrogation critique. Ce questionnement met en exergue des limites inhérentes à la définition de l'économie durable et des effets de sa mise en pratique. Le système politico-économique actuel et tous les jeux de pouvoir constituent une entrave majeure à la sincérité du modèle d'économie durable.

Cette étude s'inscrit dans un contexte d'urgence climatique et de proposition de l'économie durable comme solution majeure pour la résolution de cette crise.

C. PROBLEMATIQUE

Avec le contexte posé, une tension fondamentale apparaît entre les promesses théoriques de l'économie durable et son opérationnalisation dans ce système capitaliste. Notre objectif principal de recherche est de répondre à la problématique ci-après :

« Est-ce que l'économie durable tel qu'énoncé peut s'imposer dans une société capitaliste? ».

Ce questionnement permet de développer quelques hypothèses qui permettront de mieux étudier et développer notre sujet.

Pour rendre opérationnelle notre analyse, nous allons identifier les variables qui permettent d'évaluer la durabilité d'une économie. Il nous semble toutefois important de rappeler que les piliers du développement durable sont interconnectés : le social, l'environnement, l'économie, et par conséquent aborder une analyse d'un pilier entraîne obligatoirement l'implication des autres piliers dans l'analyse. Il ne s'agit donc pas ici, de se limiter à une analyse à travers les indicateurs traditionnels de l'économie, mais de prendre en compte les deux éléments auxquels elle est interconnectée. Il faut par ailleurs souligner que dans le processus d'implémentation du paradigme du développement durable, les Nations Unies s'appuient sur les ODD pour orienter les politiques économiques internationales ou mondiales. On est d'ailleurs tenté de se demander si une croissance économique qui dégrade l'environnement ou creuse les inégalités, pourrait-elle être considérée comme durable.

D. FORMULATION DES HYPOTHESES

Les variables des hypothèses pour opérationnaliser l'économie durable que nous utilisons ici, rassemblent un ensemble d'indicateurs qui peuvent permettre de mesurer la capacité d'une économie à générer de la richesse de manière équitable, durable, éthique, en garantissant les ressources pour les générations futures. Nous en avons retenu trois, notamment :

Hypothèse 1 : L'économie durable pourrait réellement être l'élément qui changera la direction qu'a pris notre planète ces dernières années :

Les techniques de gestion de richesse que nous recommandons l'économie durable peuvent être des voies de solution quant à la préservation de nos écosystèmes. Le recyclage, les voitures électriques, l'économie circulaire, l'agriculture biologique, la construction avec des matériaux durables ... constituent des modes de vie beaucoup plus sains pour notre environnement. De plus, ils permettent à l'agent économique de continuer à satisfaire ses différents besoins représentés par la pyramide de Maslow. Malgré cela, selon l'article *Émissions mondiales de Co2 dans l'atmosphère* publié par le site notre-planete-info.com, la courbe d'émission de gaz carbonique est croissante. Le seul pic de baisse observée entre 2011 et 2024 a été lors du Covid-19. À la vue de tels résultats, on se demande si les mécanismes économiques actuels sont réellement axés « verts » ou continuent de nourrir des intérêts purement capitalistes. N'existe-t-il pas des alternatives plus efficaces pour préserver la pérennité de notre planète ? Cela nous conduit à avoir une deuxième hypothèse.

Hypothèse 2 : Les modèles de production, de consommation et de gestion des ressources actuels ne garantissent pas l'équité.

Plusieurs économistes proposent de réorganiser la société et de se tourner vers des modèles différents si le but réel est la conservation des ressources planétaires pour les générations futures. Nous avons à titre d'illustration, l'économiste Serge Latouche qui est un auteur qui prône le décroissantisme. Selon lui, parler de préserver la planète tout en prônant la croissance économique est une utopie. Le modèle à adopter ici est celui de la frugalité. Pour lui, notre économie devrait être basée sur la production « du nécessaire ». Il encourage à renoncer au capitalisme et à cette volonté de surconsommation et d'accumulation de richesses. Pour les critiques de l'économie verte, ce rapport de puissance ne peut pas profiter à toutes les couches sociales et ne profite qu'aux favorisés.

Hypothèse 3 : Les politiques et réglementations actuelles qui régissent l'économie durable accentuent les déséquilibres liés au capitalisme.

L'un des objectifs de l'Agenda 2030 est la réduction du gap entre les pays pauvres et les pays riches. Ce qui devra entraîner aussi la réduction du fossé entre les différentes couches sociales au niveau microéconomique. Mais malheureusement, il s'avère que les différentes politiques mises sur pied ont plutôt pour effet d'appauvrir les pays déjà pauvres.

À un niveau plus macroéconomique, on a un risque d'exclusion au fur et à mesure du marché international des États qui ne suivront pas la transition verte. Ces États qui sont très souvent les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud rencontrent déjà une difficulté à soutenir une transition économique. Ils se retrouvent encore économiquement pénalisés, ce qui n'a autre effet que d'accroître le gap entre eux et les autres puissances mondiales.

De plus, est ce que tous les États ont accès aux financements verts ? Au niveau microéconomique, est ce que toutes les couches sociales ont les ressources ou ont des subventions permettant de les soutenir dans leur transition ?

E. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Afin de mieux appréhender notre travail, nous allons utiliser une méthodologie critique, qualitative et analytique. Nous allons nous aider d'articles académiques, des revues scientifiques internationales et des travaux antérieurs de chercheurs dans les domaines de la finance, des sciences sociales et environnementales.

Cet approche critique va nous permettre de mettre en lumière les divergences entre la réalité pratique et les principes théoriques de l'économie durable. Elle sera facilitée par une analyse croisée entre les règles internationales, les discours politiques et les données institutionnelles qui se rapprocheront un peu plus de la réalité.

Ce mémoire n'opte pas pour une analyse plus empirique car notre objet d'études cherche à refléter les rapports de pouvoir entre les blocs politiques. Un traitement purement statistique aura pour effet de ne traiter que les données comme des chiffres et occultant le lien avec les dynamiques de pouvoir que notre étude souhaite mettre en avant.

F. PLAN DU TRAVAIL

Afin de répondre à notre problématique et les questions qui en découlent, ce travail sera structuré en quatre chapitres analytiques et critiques.

Le premier chapitre présentera l'histoire du concept « économie durable ». Il retracera la généalogie de l'économie durable, de ses fondements philosophiques à son adaptation dans les politiques publiques. Il analysera son institutionnalisation à partir du sommet Brundtland, des grandes conférences internationales jusqu'à l'Agenda 2030 qui constitue le cadre normatif contemporain. Le but de ce chapitre est d'étudier les bases qui régissent l'ambition de l'économie durable.

Après avoir mieux évalué les origines de l'économie durable, le deuxième chapitre aura pour but d'appréhender sa définition. Dans un premier temps, nous allons la situer dans la littérature actuelle. Ensuite, nous allons mettre en exergue les instruments et les dispositifs mobilisés pour

mettre en pratique sa durabilité. Ce chapitre nous permettra de mieux comprendre les approches que l'économie durable adoptera en fonction de l'objectif à atteindre.

Une connaissance plus approfondie des instruments de l'économie durable nous permet de mieux étudier son opérationnalisation. Notre troisième chapitre étudiera l'aspect pratique de l'économie durable. Ici, il faudra critiquer la possibilité de mettre en pratique les politiques durables dans un contexte capitaliste. Ce chapitre dénoncera la contradiction entre les objectifs durables et les logiques de croissance. Par ces contradictions, le chapitre permettra de mettre en lumière les effets qui en ressortent comme les inégalités Nord/Sud, la financiarisation et d'autres. Il montre que certaines idées de durabilité ont tendance à reproduire les mêmes schémas de domination que le capitalisme actuel.

Enfin, le quatrième chapitre s'intéressera à présenter des solutions face aux limites des politiques économiques actuelles. Il explorera les voies de réconciliation entre l'écologie et la croissance à travers les réformes institutionnelles et la finance climatique équitable afin d'ouvrir le débat sur les conditions d'une transition réellement soutenable et inclusive. Toutefois, en cas d'échec du modèle de notre étude, ce chapitre proposera un modèle économique alternatif qui est la décroissance.

CHAPITRE I : HISTORIQUE DU CONCEPT « ECONOMIE DURABLE »

Le principe de la gestion efficace des ressources et de l'environnement existe depuis la nuit des temps, mais la formulation du concept économie durable connu tel quel est jeune. L'économie durable est un concept économique phare dans les sociétés en pleine transition écologique et sociale. Pourtant, il ne s'est pas situé au cœur des débats de manière aléatoire, mais résulte d'une série d'évolutions sociales, intellectuelles et de transformations historiques. Comprendre cette genèse permettra de mieux saisir les enjeux théoriques y afférentes pour son intégration dans notre système économique. Ce chapitre vise à mettre en lumière les origines du concept et son intégration comme modèle économique. La première section de ce chapitre s'articulera autour des grands courants de pensée, des alertes sur la question environnementale et de l'industrialisation. La deuxième section sera consacrée à l'analyse de l'institutionnalisation et la formalisation du concept autour des années 1980, notamment durant le sommet Brundtland et de son intégration progressive dans les politiques économiques internationales. Après ces analyses, ce chapitre permettra de mieux cerner les enjeux de l'économie durable dans notre contexte actuel et de mieux aborder sa définition et son opérationnalisation.

I- ORIGINES PHILOSOPHIQUES- FONDEMENTS THEORIQUES

La compréhension de l'économie durable nécessite la présentation des courants de pensées qui l'ont structuré. Cette sous-section s'ouvrira sur les racines anciennes et sur l'émergence des préoccupations environnementales qui ont permis de constituer un socle et former les débats sur la question de la durabilité.

1. *Les prémices philosophiques*

a. Les racines anciennes

Plusieurs traditions anciennes telles que le taoïsme, l'hindouisme, la spiritualité africaine et la philosophie grecque ancienne prônent l'harmonie entre les êtres humains et la nature.

Chez les adeptes du taoïsme, la Terre est une force vivante et pas juste un espace physique dénué d'âme, elle fait partie entière du Tao (voie naturelle et cosmique). Dans ce courant, la Terre est associée au Yin qui est une compilation d'énergie nourricière, réceptive en opposition mais complémentaire du Yang qui est plus actif. La Terre chez eux, est un modèle de vertu, une sagesse silencieuse à imiter, ressentir et pas dominer. (Lao-Tseu, Chap 34)

Dans l'hindouisme, la Terre est une déesse (Prithvi Mata). Le peuple Hindu la personnifie au même titre que les êtres humains, elle représente une mère nourricière et est vénérée. Des cultes et des hommages lui sont dédiés dans le mantra traditionnel. La blesser par des actes de pollution, extraction excessive est considérée comme un péché. Le rapport Terre-humains est le même que Mère-enfants. (Hymne 12.1, Atharva-Véda)

Les spiritualités africaines en plus de rejoindre les points des deux courants plus haut, considèrent la Terre comme un juge et un point de connexion entre les humains, les ancêtres et les dieux. Un menteur, un pécheur peut être maudit par elle. Les jugements communautaires ou les prises de décisions importantes passent par une invocation des divinités qui l'occupent

et souvent par des libations qui lui sont versées. Elle est vue ici comme une source de loi à respecter, craindre et obéir. (Malidoma Somé, 1995)

La philosophie grecque ancienne va dans le même sens quant au respect de la Terre appelée **Gaïa**. Chez eux, elle représente la mère de tous les êtres vivants et des dieux. Elle possède une conscience et un pouvoir de justice. (Pierre Hadot, 1995)

Toutes ces pratiques anciennes provenant des quatre points du globe s'accordent en ce que la Terre soit une mère nourricière, une entité habitée par des divinités et pour le bouddhisme, une prolongation de l'humain car il ne fait pas de distinction entre l'humain et la nature. En conséquence, ces pratiques demandent de traiter les éléments qui entourent l'Homme avec respect et amour et pas comme une ressource à exploiter et encore moins surexploitée.

b. Les physiocrates et l'économie classique

La vision de la planète selon les courants philosophiques anciens réside sur un sentiment de responsabilité envers la nature, de protection de la Terre avant de possibles intérêts économiques. Dans ce même élan, la philosophie physiocrate repose sur la croyance en un ordre naturel qui régit la dynamique humaine et autorise l'exploitation de la Terre. Pour les physiocrates, l'agriculture est le socle de l'essor économique. Ils reconnaissent qu'il est important de produire selon les cycles naturels de la Terre, transformer les produits issus de ces cycles pour créer de la richesse. L'élément créateur de la richesse provient de la fertilité naturelle de la Terre. François Quesnay (1758) dit : « Le produit net de la Terre est le seul revenu réel de la nation ». D'autres auteurs tels que Pierre Samuel Dupont, Mirabeau vont dans le même sens en disant que l'agriculture est le moyen par lequel la création de richesse passe et qu'il faudrait manier la Terre en conséquence et de manière prudente.

Si les philosophies analysées plus haut se rejoignent sur la responsabilité morale envers la nature, l'économie classique d'Adam Smith en revanche place la poursuite de l'investissement économique au cœur des dynamiques humaines. Selon ce courant, la richesse provient de la production humaine générée par l'association de ces trois facteurs : le capital, le travail et la Terre. À cette époque, les penseurs ne considéraient pas encore l'environnement comme une ressource limitée mais ils mettaient l'accent sur des concepts tels que l'épargne et l'investissement. Nous pouvons réadapter leur philosophie de vie à notre contexte actuel par l'utilisation rationnelle des ressources en vue d'en laisser aux générations futures sous forme d'épargne.

L'économie durable tire ses racines dans les traditions philosophiques anciennes qui imposent un respect à l'équilibre naturel des cycles de la Terre. À ces bases responsables, se rajoutent les évolutions de penseurs qui ont permis de porter un œil sur la croissance économique et les dynamiques d'échanges interhumaines. Ces tensions idéologiques permettent de mieux comprendre le questionnement sur le sujet de l'économie durable.

2 Les prémices économiques

a. Les premières alertes

Durant cette même époque, des penseurs ont commencé à se questionner sur l'idée de durabilité et rareté des ressources. Le philosophe Malthus par exemple se questionne sur le lien entre l'accroissement de la population et les ressources alimentaires. Il craint une forme d'insoutenabilité des ressources. Il affirme que : « La puissance de la population est infiniment plus grande que celle de la Terre qui produit la subsistance pour l'homme » (Malthus, 1798). Bien que cette citation ait des airs pessimistes, il attire tout de même l'attention sur la qualité limitée des ressources naturelles. La conséquence directe est d'ouvrir le débat sur la préservation des ressources naturelles.

b. L'économie stationnaire

John Stuart ne pose pas la croissance économique comme le saint graal de la société. « L'état stationnaire de la richesse et de la population ne signifie pas nécessairement un état stationnaire de l'amélioration humaine » (John Stuart Mill, 1848). Nous pouvons comprendre cette assertion par le fait qu'une accumulation matérielle n'est pas un indicatif d'une meilleure société. L'auteur perçoit l'état stationnaire comme une étape où l'accroissement matériel ne procure plus de bien-être aux populations car celles-ci ont atteint un stade de maturité économique. Cet état stationnaire ne représente pas un échec économique ou une fin du progrès comme le penserait Adam Smith mais permet de garantir un respect des limites environnementales. Dans cette même visée, il introduit des axes de réflexion sur l'externalisation des coûts environnementaux, la dégradation de l'environnement, la justice sociale, des problématiques qui sont très actuelles. Sa pensée peut être vue comme un annonciateur de la pensée de Serges Latouche sur la décroissance.

II- INSTITUTIONNALISATION DU CONCEPT

Le questionnement sur la préservation de la planète existe depuis la nuit des temps. Au 19^e siècle, l'économie durable a commencé à susciter des réflexions intellectuelles avec John Stuart Mill par exemple et son économie stationnaire en 1848. Il faudra attendre un siècle plus tard, une révolution industrielle, des événements dans les années 1970 tels que la conférence de Stockholm sur l'environnement, le rapport Meadows (Club de Rome, 1972) et la montée des mouvements écologistes pour que ce sujet ne relève plus que du domaine philosophique mais d'un enjeu mondial. La politisation de ce concept a permis de convoquer plusieurs sommets internationaux afin de fonder ses bases et son architecture. Cette section montrera le processus d'institutionnalisation de l'économie durable à travers les sommets internationaux comme le sommet Brundtland, la conférence de Rio. Enfin elle présentera comment, découlant de ces sommets, le cadre global de l'économie durable a été créé avec l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable.

1. Les sommets internationaux

a. La Commission Brundtland

En 1983, l'Assemblée générale des Nations Unies, convoque une commission internationale créée par l'initiative du PNUÉ, appelée commission Brundtland car présidée par la première ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland. Cette commission a été mise sur pied car plusieurs répercussions de la croissance mondiale sur l'environnement ont été observées. Son but principal a été de mettre en relation la croissance économique et la préservation de l'environnement. Les points principaux étaient la crise environnementale mondiale (déforestation, changements climatiques etc...), les inégalités entre les pays Nord et Sud, la responsabilité des générations actuelles par rapport aux générations futures. Et le plus important, demander une implication réelle des institutions gouvernementales mondiales.

A l'issue de ces travaux, découle le rapport Brundtland qui a été publié en 1987 sous le titre ***Our common Future***. C'est dans ce rapport que le groupe de mots « développement durable » et sa définition classique¹ ont été proposés. Il relève plusieurs constats sur l'incompatibilité des modèles de croissance et les limites environnementales et se place en défenseur des classes sociales pauvres en affirmant que lutter pour la protection de l'environnement, c'est lutter contre la pauvreté. Ce rapport est un des piliers de la gouvernance environnementale et économique mondiale. Il a servi de pierre angulaire pour l'adoption des politiques environnementales internationales depuis cette date et de la convocation d'autres sommets internationaux climatiques.

b. Le sommet de la Terre à RIO

En réponse aux problématiques posées dans le Rapport Brundtland, le sommet de la Terre s'est tenu du 03 au 14 Juin 1992 à Rio de Janeiro, Brésil. C'est une conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui marque le passage de questionnement institutionnel à un plan d'action ayant une architecture structurée. Plusieurs États ont été convoqués par les Nations Unies afin de mettre sur pied une feuille de route pour le développement durable. Les résultats principaux de cette rencontre sont la déclaration de Rio, l'Agenda 21 et deux grandes conventions internationales.

La déclaration de RIO est constituée de vingt-sept principes qui structurent les politiques mondiales sur le développement durable. À titre illustratif, le principe 1 dit : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable » et dans le même sens, le principe 3 reprend la définition de l'économie durable et soutient le fait que la satisfaction des besoins actuels ne doit pas empiéter sur celle des générations futures. Ces deux principes permettent de comprendre que l'idée politique globale défendue par la déclaration de Rio est une politique de durabilité.

L'Agenda 21 propose un plan d'actions pour la gestion des ressources disponibles, la place de la femme dans la société, la lutte contre la pauvreté et les inégalités. C'est de cet Agenda

¹ Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

que sort le slogan « Think global, act local » qui est une incitation aux prises d'action individuelles pour un intérêt général;

Les deux grandes conventions internationales signées sont la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la convention sur la diversité biologique (CDB).

À la fin de ce sommet, la commission du développement durable de l'ONU (CDD) a été créée avec pour but de poursuivre les résolutions prises durant ce sommet.

2 *Agenda 2030*

Malgré le cadre posé par le sommet de Rio et son importance, ses limites se sont rapidement fait sentir du fait que les engagements pris n'étaient pas contraignants et ses objectifs n'étaient pas quantifiables. Marquées par une volonté de combler ces lacunes, les Nations Unies ont élaboré l'Agenda 2030 en 2015 avec 17 objectifs de développement durable. Ces 17 objectifs représentent des actions concrètes et l'opérationnalisation du développement durable.

Pour notre ère contemporaine, l'Agenda 2030 représente la feuille de route en matière de développement durable.

Selon son plan d'action, le concept de durabilité est universel et doit s'appliquer tant au Sud global qu'au Nord global. Ce qui le distingue de toutes les approches antérieures, c'est le fait que sa couverture n'est pas qu'environnementale. Il couvre les systèmes humains sur tous les plans (le social, le travail décent, la croissance inclusive, la notion de genre etc.).

La généalogie de l'économie durable montre qu'elle s'inscrit dans des racines ancestrales. La préservation de notre espace de vie est une préoccupation depuis l'existence de la vie humaine. Les premières réflexions philosophiques d'Adam Smith à John Stuart Mill passant par les physiocrates ont permis de placer la société en régulateur des activités économiques et ainsi en protecteur des limites planétaires. La sonnette d'alerte a été tirée après les dégâts environnementaux créés par l'industrialisation et la montée des mouvements écologiques. C'est dans ce contexte qu'une institutionnalisation de l'économie durable a été observée avec l'étape décisive qu'a marquée le Rapport Brundtland. De lui, des sommets internationaux à but environnemental ont découlé jusqu'à l'adoption de l'Agenda 2030. Cet Agenda pose la base de l'économie durable dans notre contexte capitaliste.

Malheureusement, l'évaluation des différentes feuilles de route en matière de développement durable soulève certaines zones d'ombres du fait de l'aspect non contraignant de la gouvernance mondiale en charge. Ce chapitre présente la richesse de l'économie durable et des différentes réflexions qui en découlent. Comme tout concept riche, il est sujet à des mutations et interprétations diverses. Pour cerner ses mutations et mieux le comprendre, il est primordial de le définir et de l'étudier dans notre contexte actuel.

CHAPITRE II : DEFINITION DE L'ECONOMIE DURABLE ET OPERATIONNALISATION DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Le premier chapitre nous a permis de démontrer que l'économie durable est un concept très ancien et n'est pas statique. Il subit des multiples transformations liées aux évolutions des courants philosophiques, économiques, institutionnelles etc. Dans ce deuxième chapitre, nous allons étudier la place de l'économie durable dans la littérature. Ensuite, nous nous pencherons sur les politiques et moyens utilisés pour ériger l'économie durable en système économique adéquat dans un monde capitaliste.

I- DEFINITION DE L'ECONOMIE DURABLE DANS LA LITTÉRATURE ACTUELLE

1. Définition littéraire de l'économie durable

Le terme « Sustainable development » a commencé à apparaître dans les documents officiels de plusieurs instances internationales telles que la commission européenne, l'ONU, l'OCDE au début des années 2000. Il prend ses racines dans les thématiques telles que l'économie circulaire, la croissance verte, la préservation de l'environnement, les innovations technologiques individuelles.

En 2011, le PNUE définit l'économie durable comme étant l'économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de la justice sociale tout en réduisant significativement les risques environnementaux et les pénuries écologiques (PNUE,2011). Cette définition plus actuelle cadre avec les approches historiques et philosophiques vues plus haut et confirme que l'objectif de l'économie durable est d'internaliser les coûts sur l'environnement et de protéger le capital naturel.

En plus de préserver les limites environnementales, l'économie durable a un objectif macroéconomique. Elle inclut toutes les couches économiques, sociales et politiques et promeut une stabilité économique sur le long terme. Ainsi, elle pose le cadre d'expansion techno-économique. Les moyens utilisés pour mieux structurer et l'appliquer aux usages quotidiens sont entre autres la finance verte et ses outils, la taxe carbone, les normes ESG etc...

Au fur et à mesure que ce concept est utilisé dans les textes et discours officiels, il est sujet à de nombreuses interprétations qui font questionner son impact. Michael Jacobs met ce point en lumière et soutient deux thèses principales : « la weak sustanaibility » et la « strong sustanaibility ». Pour la première, il s'agit d'une version plus faible du développement durable, celle-ci serait assez compatible avec une perpétuelle croissance économique à condition de substituer le capital humain et naturel. La deuxième thèse cependant aborde une version plus rigide du développement durable. Selon elle, il y'a des paliers de croissance qui ne devraient pas être atteints si le but principal est de respecter les politiques écologiques. Ce but devrait être au-dessus de celui de la quête de richesses. « *Sustanaible development means different things to different people.... It's a concept which simultaneously inspires and frustrates* » (Jacobs, 1999). Cette citation sous-entend comme on l'a démontré plus haut que le principe de la croissance verte est assez flou dans son énonciation et laisse place à tous types

d'interprétations. Ainsi, tous les multiples acteurs différents de la sphère économique et politique peuvent s'en revendiquer en fonction des différents objectifs qui les animent.

2. Structure globale de l'économie durable

Analyser la structure de l'économie durable permet de mieux cerner sa définition et les bases de son opérationnalisation. Elle est axée autour d'innovations technologiques, des relations institutionnelles et entre acteurs des sphères politiques, sociales et économiques. Ces axes sont assez complexes car ils s'avèrent complémentaires en théorie mais assez opposés en pratique. Dans cette sous-section, nous allons explorer les dynamiques qui permettent de placer l'économie durable au centre de la transition climato-économique.

- La technocratie verte

Ted Nordhaus & Michael Shellenberger (2007) défendent une stratégie basée sur les sciences et les avancées technologiques. Ils demandent de remplacer les méthodes anciennes par celles axées sur l'énergie propre. Car celles-ci priorisent la protection de la nature et favorisent la soutenabilité du développement.

Dans la même lancée, il est possible de stabiliser les niveaux de croissance économique tout en réduisant drastiquement les niveaux d'émissions de carbone (Stern,2010). Pour lui, la transition technologique est le moyen principal. Il plaide pour l'utilisation de technologies propres (panneaux solaires, réseaux haute tension) afin de réduire les émissions de gaz. Il soutient la création d'organes comme la Green Bank Institute. Il écrit: « La croissance à faible émission de carbone est la seule option de croissance viable : une croissance à forte émission de carbone finira par s'autodétruire. La transition vers une croissance bas carbone sera probablement la période la plus dynamique de l'histoire économique, pleine de créativité et d'innovation. Mais elle nécessitera des investissements importants, dont certains seront risqués au début, le temps que l'adaptation se fasse et que les politiques se stabilisent. Ce sont de solides arguments en faveur d'une Banque d'investissement verte, capable d'offrir un partenariat public-privé pour partager les risques et encourager l'innovation » (Stern, 2010)

La base de leurs différents discours est une transition technologique vers la technocratie verte qui serait le pilier de l'alliance croissance économique et préservation écologique. A cela, on rajoute la mise sur pied d'instances qui auront pour but de multiplier les financements verts. Les institutions financières bien que nécessaires pour ce modèle, restent tout de même insuffisantes d'où l'ajout d'autres acteurs.

- Gouvernance multi-acteurs

Il s'agit d'un des fondamentaux de l'économie durable. Cet axe met en avant l'idée selon laquelle la transition climatique demande la mise en commun et la coordination d'une multitude d'acteurs. Dans notre cas, ces acteurs sont composés ce système d'États, des collectivités, d'institutions privées, d'experts en question climatique et du citoyen lambda. Ces différents protagonistes forment un système de régulation en vue d'appliquer les principes de l'économie durable. Leur utilité est évidente à la vue des enjeux que cette transition économique demande. Loft, Mann et Hansjürgens (2015) pensent que la gestion des politiques climatiques et

écosystèmes représente un défi car elle demande une vue d'ensemble et une multitude d'interactions. Elle fait appel à ce qu'ils ont appelé « multi level complexities ». Car on fait face à plusieurs secteurs (agriculture, développement urbain etc..), différents gouvernements et sociétés avec des cultures différentes les unes des autres. La gestion de cette combinaison d'éléments requiert la mise en commun de plusieurs acteurs d'où notre système de régulation.

- **Ralentissement des flux économiques**

« Aussi vite nous produisons et consommons les biens, aussi vite nous détruisons l'environnement. Il n'y a pas de moyens d'avoir le gâteau et le manger ici. Si l'humanité ne détruit pas la vie de la planète, l'économie mondiale la ralentira » (Giorgos Kallis, 2018). Par ces propos, Kallis alerte sur le fait que nos niveaux de production et consommation ne sont pas compatibles avec l'équilibre planétaire. Cet équilibre passe par le ralentissement des flux économiques. Cette pensée remet en cause la croissance économique mise en avant par l'économie industrielle. La restructuration demande d'oublier les modèles économiques basés sur la production excessive, l'accumulation des richesses mais de prioriser la suffisance, le bien-être. Cet oubli passe par l'utilisation de nouveaux indicateurs de richesse; il s'agit par exemple d'ajouter d'autres variables au calcul du PIB comme le bonheur ou le bien-être national. Mise à part la restructuration sur le plan matériel, on a la restructuration gouvernementale.

Le changement structurel de l'économie durable passe par une implication proactive des gouvernements et des sanctions assez fortes. Mariana Mazzucato dit: « We must move beyond fixing markets and the related notion of “financing gaps” towards shaping markets and paying attention to finance’s quality not just quantity. ... It’s the role of governments, as stewards of the public interest, to direct growth and shape markets for a fairer net-zero future. » (Mariana Mazzucato, 2024). Ses propos en général expliquent que l'État est l'organe qui sera chargé d'aligner les politiques aux missions durables. En plus, la restructuration de l'économie durable passe par un raccourcissement des systèmes de production, une réduction drastique des flux de production, un renforcement des politiques écologiques et la transformation d'institutions publiques de planification écologique.

II- OPERATIONNALISATION DE L'ECONOMIE DURABLE DANS UN CONTEXTE CAPITALISTE

L'économie durable s'impose comme l'outil qui permettra de gérer la transition écologique dans notre contexte capitaliste. Sa structure qui se caractérise entre autres par une forte technocratie verte et un ralentissement des flux économiques fonde les orientations théoriques que les acteurs de la scène internationale ont transformé en politiques concrètes afin d'opérationnaliser l'économie durable. Ces politiques correspondent à des mouvances différentes. Elles peuvent soit participer à l'amélioration de l'efficacité technologique, à la collaboration des acteurs multiples, à la réorganisation des chaînes de production ou à la réduction des flux. Elles sont regroupées en politiques et instruments financiers. Leur but est d'encadrer les initiatives technologiques à but lucratif afin qu'elles respectent l'environnement

et l'intégrité humaine. Il en existe plusieurs, mais pour mieux appréhender cette partie, nous allons en lister quatre :

1 Normes d'émissions pour les véhicules

Suivant une logique d'amélioration technologique, la norme Euro 7 a été proposée par l'union européenne en novembre 2022 et adoptée en 2024. Elle a pour but d'établir des règles qui réduiront les émissions du transport routier (fixer les limites d'émissions des poids lourds, des voitures). Dans le communiqué de presse Euro 7: Accord sur de nouvelles règles pour réduire les émissions du transport routier, la règle établit : « En ce qui concerne les voitures et les camionnettes, les négociateurs ont convenu de maintenir les conditions de test et les plafonds d'émissions actuelles de la norme Euro 6. À la demande du Parlement, le nombre de particules d'échappement sera mesuré au niveau PN10 (au lieu de PN23, ce qui permettra d'inclure également ainsi les particules plus fines). »

En parallèle, en Amérique du Nord, nous avons la mise en place par l'EPA de la phase des régulations GES pour véhicules (automobiles et poids lourds) en mars 2024. Le but est de réduire les émissions de 50% et encourager l'utilisation des véhicules électriques.

2 Green bonds

C'est un titre de dette émis par une entité pour financer des projets à but environnemental. Le but est également de réduire le coût du capital vert et d'orienter les marchés financiers vers des technologies propres. Elles permettent d'attirer des financements privés sur des projets écologiques, d'envoyer un signal de crédibilité pour les projets en question. Ces obligations sont émises par plusieurs acteurs tels que les banques publiques comme la Banque européenne d'investissement et aussi des entreprises multinationales comme Apple, etc...

Leur incidence environnementale a été évaluée par plusieurs études. Des chercheurs tels que Thi Nguyen, Ngoc Nguyen, Huyen Do, Quang Lee et Uyen Nguyen ont fait une étude pour vérifier la corrélation entre les green bonds et l'impact sur la santé de l'environnement. Cette étude a démontré l'effet positif de l'émission des green bonds sur la baisse des prix du carbone. Ces instruments permettent de corriger les défaillances des marchés sans détruire l'algorithme général du système économique actuel.

Ces instruments peuvent et sont souvent utilisés à des intérêts purement capitalistes. Leur trajectoire peut être déviée car elles sont émises dans un contexte économique régi par le capitalisme et la recherche effrénée du profit en plus d'un environnement réglementaire faible. Les sanctions et les contraintes ne sont pas suffisantes pour freiner ou dissuader les dérives car l'économie mondiale reste très marquée par un intérêt tout d'abord capitaliste. Ce « laxisme » donne lieu à plusieurs critiques/limites du capitalisme vert qui sont les inégalités entre les pays Nord/Sud, le greenwashing, le maintien des modèles de surproduction et de surconsommation et bien d'autres qu'on développera dans le chapitre qui suit. L'un des moyens qui pourrait aider à aller vers une transition profondément durable et pas de surface est le fait de recréer les rapports de domination entre les différents acteurs de la sphère économique, la redistribution des ressources et du droit à la parole.

3 Régulation du méthane dans l'industrie fossiles

Dans l'Union Européenne, il y'a une loi qui impose une certaine émission de méthane pour les industries pétrolières et gazières. Kate Abnett (2023) nous présente l'adoption de cette loi en 2023 qui rentrera en vigueur en 2027. C'est une loi contraignante qui impose aux opérateurs du secteur pétrolier des réparations sur leurs matériels qui génèrent des fuites de méthane pour réduire la destruction de l'écosystème. Elle vise au respect d'un plafond d'émissions de méthane et ainsi un ralentissement des flux.

Selon le Financial Times, aux USA, les émissions de méthane ont baissé de 23% entre 2022 et 2023 dans le bassin permien. Cette baisse est liée aux différentes réglementations mises en place par l'EPA tel que le « methan fee ».

4 Bioéconomie inclusive

La bioéconomie inclusive est une politique d'opérationnalisation de l'économie durable qui relève de la gouvernance multi-acteurs car elle regroupe les États, les institutions internationales, les scientifiques, les entreprises privées et les peuples autochtones. Elle est structurée en trois axes : économique, sociale et environnementale avec pour but d'assurer la sécurité alimentaire. En plus de favoriser les modèles de consommation et production durables, ce modèle incite une mise sur pied de cadres politiques équilibrés avec pour objectif de soutenir la production bio, la participation active des membres de la société civile, les acteurs du secteur privé et une reconnaissance des savoirs autochtones dits traditionnels. Le modèle bioéconomique est institutionnalisé à une échelle plus globale. Les critères d'évaluation de projets, les nouveaux indicateurs à mettre sur pied n'ont plus seulement un volet économique, ce qui facilite une évaluation plus globale des politiques publiques.

Bien que le volet technique de cette approche soit indispensable, l'aspect contextuel l'est tout autant. C'est dans cette lancée que le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva reconnaît l'importance d'une coalition importante entre le savoir-faire local et régional dans la mise sur pied des politiques publiques durables. Il reconnaît une force aux valeurs culturelles, historiques et économiques des pays africains et aussi de l'Amérique Latine. Il incite ainsi leur prise en compte lors de l'adaptation de la bioéconomie aux priorités de ces pays. Ce qui éviterait ici de calquer des modèles occidentaux aux réalités très différentes des pays du Sud.

Comme l'a dit Jukka Kantola, le fondateur et CEO de la World Bioeconomy Forum lors de son discours intitulé *Fostering cooperation for fostering all SDG through bioeconomy* , la bioéconomie est un outil utile et puissant qui pourra aider à atteindre les objectifs de développement durable que les Nations Unies ont fixés. Il reprend des exemples à titre illustratif comme l'ingénierie génétique, la biologie synthétique, qu'il nous rappelle être des modèles d'affaires innovants. Il tire néanmoins une sonnette d'alarme sur le niveau de difficulté pour les relations internationales qu'apportera ce nouveau modèle et demande à mieux gérer les dynamiques de pouvoir afin de tirer les plus

L'économie durable repose sur une idée de rencontre entre croissance économique, justice sociale et préservation planétaire. Cette idée prend un sens à travers la mise en œuvre des politiques concrètes afin d'assurer la transition climatique.

Cette opérationnalisation est fondée sur les innovations technologiques, la régulation des flux matériels et énergétiques et la coalition entre les acteurs des sphères politiques, économiques et sociales. A travers les différentes politiques telles que les normes d'émissions, les green bonds ou encore la bioéconomie inclusive, on aperçoit une versatilité dans les politiques donnant lieu à des apports différents et contrastés.

Mais, cette versatilité devient une source de tensions car elle met en lumière des objectifs contrastés, poursuivant des effets pas semblables. Ces objectifs sont ainsi critiqués car présentant de nombreuses limites qui vont être étudiées dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III : CRITIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCONOMIE DURABLE

L'économie durable depuis ses premières apparitions repose sur trois thématiques principales qui sont la préservation de l'environnement, l'équité sociale et la croissance économique. Ces différentes notions qui sont présentées comme pouvant être mises en commun ont entraîné la mise en place de plusieurs politiques et fondent le socle de la transition écologique.

Toutefois, ce concept fait face à des critiques croissantes. La première provient tout d'abord de la définition conceptuelle de l'économie durable. Elle souffre d'un flou conceptuel quant à une conciliation réelle entre les défis climatiques et la croissance économique. Sa formulation est très élogieuse mais sa mise en pratique s'avère beaucoup plus compliquée car elle réunit deux termes assez opposés.

La persistance des rapports de pouvoir et des différentes politiques capitalistes représente une limite à sa mise en œuvre. En pratique, il est assez compliqué de se situer entre l'idée de préserver l'environnement et un perpétuel développement économique. Au-delà de ces différentes limites, ce compromis désormais jugé instable est très souvent utilisé pour recouvrir de nombreuses dérives. Plusieurs instruments et slogans émanant de ce concept sont récupérés pour servir des intérêts purement capitalistes et de domination entre différentes instances. Dans ce chapitre, nous allons avoir une analyse critique sur les politiques citées plus haut. Cette opérationnalisation est sujette à des critiques du fait des effets contrastés que chacune des politiques peut produire.

I- CRITIQUE DE L'OPÉRATIONNALISATION DE LA DÉFINITION

Nous allons analyser les illustrations prises plus haut pour mieux critiquer cette opérationnalisation :

1. *Flou conceptuel*

De manière littéraire, le groupe de mots « croissance verte » et ses différents synonymes (économie verte, économie durable, développement durable) peuvent être qualifiés d'oxymore. Il est composé de deux termes qui définissent deux réalités assez différentes. D'un côté, on a la croissance qui sous-entend le fait d'augmenter, de produire plus. Et le vert ici qui renvoie à une production écologique selon le respect de la planète. Le but d'une économie est de produire et mieux gérer sa production. Dans ces circonstances, il est intuitif de s'interroger sur ce qui est prioritaire : une grande production ou une production respectant les politiques écologiques quitte à ce que cette production soit moins volumineuse. Pour nous aider à mieux situer la conception de ces mots, on va se baser sur les propos de Carl Mitcham.

Il nous explique que la formation de ce groupe de mots « sustainable development » encore traduit par développement durable repose sur deux concepts et réalités très opposés. Il s'agit de concilier la poursuite constante d'une croissance économique et la préservation de la Terre dans ses différents écosystèmes, ses ressources et son équilibre naturel. C'est une idée qui est pleine de sens car elle susciterait plusieurs politiques permettant d'atteindre un but honorable mais du fait que ce soient des thématiques très opposées, l'idée peut être très limitée. (Mitcham,

1995). Il développe le fait que ce concept soit plus performatif qu'autre chose. Du fait de son ambiguïté, il suscite des débats, des dialogues entre les deux blocs constitués des défenseurs de la planète et des partisans du développement. Mais ces débats sont de surface, les réelles problématiques sous-jacentes ne sont pas vraiment prises en charge ni résolues.

Ce « petit flou » laisse place à de diverses réflexions, de nombreuses interprétations selon les motivations et les intérêts de chacun. C'est ainsi qu'il affirme que le développement durable peut tout signifier et par conséquent ne veut plus rien dire. Cette affirmation se comprend encore plus dans notre contexte socio-politique actuel. Chaque acteur politique ou économique peut s'approprier le terme, en ressortir une définition qui en réalité ne servira que ses intérêts capitalistes et créer des dérives telles que le greenwashing comme on le voit actuellement.

2. Effets rebonds

L'effet rebond correspond à une hausse globale de la consommation malgré une innovation technologique qui promettait une baisse de la consommation globale. Ce phénomène est dû à l'ajustement des comportements de consommation individuels comme la surconsommation. Les entreprises, dont l'objectif principal est de générer, maximiser les profits et être en concurrence avec les autres utilisent l'efficacité énergétique défendue par l'économie verte. Cette utilisation vise à développer des moyens de production maximale à coût minimal et générer des bénéfices et par ricochet, asseoir une domination dans leur secteur d'activités.

La demande est stimulée par la création de nouveaux besoins et entretient la dynamique de croissance économique incompatible avec les principes de l'économie verte. Les innovations technologiques vertes permettent d'augmenter la production tout en diminuant l'utilisation des ressources tant matérielles et énergétiques; ces gains produits par la baisse de l'utilisation des matières premières, sont réinvestis dans d'autres domaines. Ces domaines sont souvent aussi en lien avec le secteur durable. Il s'agit très souvent du numérique responsable, des constructions écologiques etc. Ils représentent des secteurs porteurs de la notion verte mais reproduisent le même schéma industriel et économique que les modes de production standard et classique. Ce qui crée un autre type d'externalités climatiques en lien avec l'extraction de métaux rares, de pression sur l'énergie climatique etc... Il vient en ajout des limites en lien avec la surconsommation et la surproduction. (Hickel & Kallis, 2019)

Les normes d'émissions pour les véhicules peuvent être des cas illustratifs. Les automobiles sont plus efficaces avec une quantité d'émissions plus faible, le kilométrage parcouru et le nombre de véhicules fabriqués en revanche sont en hausse car les consommateurs achètent des modèles plus confortables et haut de gamme. Ce mécanisme est principalement dû au capitalisme économique et crée une segmentation de la clientèle en fonction de leur statut économique. Cette illustration renforce l'argumentaire de Serges Latouche qui pense que si l'économie verte n'est pas accompagnée des principes de sobriété matérielle, elle devient un facteur d'aggravation écologique car l'économie restera la même, centrée sur la rentabilité et la productivité.

3. Greenwashing structurel

L'une des plus grosses critiques faites à l'économie verte est la différence entre les engagements théoriques et sa mise en pratique. Le greenwashing ou écoblanchiment représente bien ce phénomène. Selon l'office québécois de la langue française, l'écoblanchiment est une opération de relations publiques menée par une organisation, une entreprise pour masquer ses activités polluantes et tenter de présenter un caractère écoresponsable. Il s'agit d'une méthode marketing qui permet de donner à l'entreprise ou l'institution une image durable tout en poursuivant des logiques d'exploitation opposées. Delmas et Burbano (2011) le présentent comme un point de rencontre entre deux comportements des firmes : une mauvaise performance environnementale et une communication positive à propos de leurs actions environnementales.

Le greenwashing peut aussi prendre d'autres formes comme les green bonds. Les institutions financières mondiales les présentent comme des outils d'investissement qui prennent en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ce sont des outils qui s'inscrivent dans une logique ESG. Comme support à la transition, cette logique est mise en place pour encourager les entreprises à mettre la durabilité au centre de leur stratégie d'exploitation.

Dans les milieux corporatifs, leur adoption a débouché sur une appropriation contraire à l'essence de cet outil. Désormais, les outils ESG dans ce milieu ont pour but de rentabiliser leurs décisions financières (cas des green bonds). Une entreprise répondant aux grandes lignes de ces critères, même avec un cycle d'exploitation qui supporte les logiques de croissance et d'inégalités, est considérée comme en phase avec les principes de durabilité.

Cette déviation éloigne les acteurs économiques des véritables transformations à effectuer et leur permet de cocher des indicateurs de performance qui étaient initialement des enjeux écologiques et environnementaux.

Les acteurs estiment donc qu'on peut faire du management ESG tout en améliorant ses performances financières et en participant au développement durable. Claire Parfitt (2024) constate que la logique ESG est incluse dans le processus d'investissement comme facteur de gestion des risques financiers et non plus comme promoteur de la durabilité des actions d'investissement des entreprises qui l'utilisent. Cette approche ESG suit désormais une logique qu'elle a appelé logique dérivée de l'éthique. Les valeurs morales qui reposent sur des actions climatiques impactantes se sont transformées en valeurs financières à utiliser sur les marchés pour avoir des meilleurs résultats financiers. L'auteur nous propose une analyse structurelle de cette dérive en nous présentant des entretiens avec des professionnels qui ont intégré la logique ESG dans leur démarche managériale en Europe et en Amérique du Nord. Son travail se base sur un échantillon composé de responsables de conformité, de représentants d'agence de notation, de consultants en finance durable etc... De ces différents entretiens, il ressort que cette intégration a pour but principal de servir de couverture contre les risques financiers sur les marchés et non de transformer les actions ou pratiques de l'entreprise. Des analyses de documents internes démontrent la notation des entreprises selon une logique d'harmonisation des critères ESG. Le but est de rendre ces critères en relation ou compatible avec les outils

financiers hors transition ou standard. Ce qui bien évidemment est contraire aux valeurs éthiques, sociales et écologiques. La moralité est déviée et dénature les instruments financiers en les situant en levier du capitalisme moral et vecteur de logique d'accumulation.

Il convient de dire que l'intégration des instruments climatiques aux normes managériales n'a pas pour but réel de transformer les pratiques sociales ou de faire bénéficier la Terre d'un quelconque bien-être social. Elle se positionne plutôt comme élément acteur dans la neutralisation du conflit opposant les activistes et les managers. Et ainsi, elle permet d'adapter l'éthique aux logiques capitalistes et extractivistes des marchés financiers. L'aspect de durabilité est utilisé dans ces cas pour maintenir l'image de ces entreprises.

Non seulement les green bonds ne contribuent pas à la mise en place d'une économie durable, mais en plus ils mènent à la marginalisation des entreprises du sud global qui peinent à se faire accréditer

Banga, J. (2019) explique comment le manque de cadre réglementaire constitue un frein pour cette partie du globe aux obligations vertes. A cela s'ajoute la taille minimale du marché requise (qui est un flux d'environ 200 milliards de dollars), les coûts de transaction très élevés et le manque d'infrastructures financières telles que les bourses, les agences de régulation financière et de notation etc... Ces acteurs limitent l'accès des pays en développement à ce segment de la finance verte. Pour pallier ces différentes barrières, les États du Sud ont recours à des intermédiaires financiers et institutionnels tels que les banques de développement multilatéral. Ce qui, bien que leur permettant d'avoir accès à cette partie du marché, accroît leur dépendance aux institutions, les empêchant d'être plus autonomes. Cette situation crée un problème ambigu car les communautés qui ont le plus besoin de financement sont celles qui ne parviennent pas à l'atteindre à cause des multiples procédures bureaucratiques.

4. Injustices sociales

En plus des green bonds, un outil très souvent présenté comme une piste d'aide pour la transition est le marché volontaire carbone. Il est présenté comme une opportunité d'adaptation des communautés vulnérables au financement climatique. Mais son utilisation actuelle n'est pas profitable pour les pays du Sud et soulève de nouveaux débats.

Le marché volontaire du carbone est un outil qui permet aux institutions d'acheter et vendre des crédits carbones issus de leurs projets carbonifères permettant de réduire les émissions de CO_2 . Cavanagh et Benjaminsen (2014) expliquent ce phénomène en l'appelant « **carbon colonialism** ». Ils explorent l'échec du projet de marché carbone dans le parc du Mont Elgon en Ouganda financé par l'ONG néerlandaise FACE Foundation (Forests Absorbing Carbon-dioxide Emissions) en partenariat avec l'Uganda Wildlife Authority. L'objectif était de capturer les millions de tonnes de CO_2 et de restituer la forêt ougandaise tout en apportant des bénéfices socio-environnementaux aux communautés riveraines. Ce projet était présenté comme un cas à triple-action : bénéfices climatiques, sur la biodiversité et sur le développement local. Mais dans la réalité, le projet de crédit carbone, sous couvert de lutte contre le changement climatique, a mené à l'expropriation de certaines communautés. Elles ont été évincées de leurs terres ancestrales à cause de leurs pratiques d'élevage et agricoles sans être

consultées. Et la gestion des compensations ne s'est pas faite de manière équitable par le gouvernement. (Cavanagh et Benjamisen, 2014)

Cavanagh et Benjamisen s'attaquent au projet de construction de la nature artificielle mise sur pied pour répondre aux attentes du marché international du carbone, qui négligent les habitudes sociales et culturelles des communautés locales et la productivité de leurs écosystèmes. Le projet a échoué en 2003 à la suite de plusieurs plaintes déposées par la communauté Ndorobo qui vivait aux alentours du Mont Elgon.

Cet article ressort la manière dont le projet marché-carbone reprend les codes du colonialisme en Afrique et peut être présenté comme néocolonialisme environnemental. Les pays du Sud sont au service de la compensation carbone de ceux du Nord, sans un réel changement structurel des agents polluants. L'outil crédit carbone masque le manque d'actions des grands pollueurs en transférant les coûts environnementaux, climatiques et sociaux aux communautés en besoin.

La banque JPMorgan Chase est impliquée dans un autre exemple de pratiques douteuses. La banque JPMorgan Chase a déclaré en 2020 s'être fixé comme objectif d'atteindre la neutralité carbone pour 2050 par la réduction de ses émissions à elle et celles des entreprises qu'elle finance ou sur lesquelles elle investit. En plus de cela, elle s'est alignée aux objectifs de l'Accord de Paris à travers le « Paris Alignment ». Mais selon le rapport de 2024 de « Banking on climate chaos », JPMorgan a investi à plus de 192 milliards de dollars dans les énergies fossiles depuis 2021. Selon le blog Green portfolio, de nos jours, elle continue de financer des compagnies telles que EXXonMobil, Saudi, Aramco et des projets d'oléoducs et de forages offshore qui sont des dangers pour l'environnement qu'il soit terrestre, aérien ou maritime.

Elle a reçu une plainte de sénateurs américains qui l'accusent de ne plus respecter les engagements climatiques pris et de se retirer des groupes tels que le **Climate Action100+**.

II- CRITIQUE GENERALE DE LA POSSIBILITE DE METTRE EN PLACE L'ECONOMIE DURABLE DANS UN CONTEXTE CAPITALISTE

1. *Pression écologique et économie capitaliste*

Le projet de la transition réside sur la dichotomie absolue de la croissance et de la dégradation des ressources naturelles. Cette hypothèse soutient que l'on peut continuer à être productif tout en diminuant de manière constante les émissions de gaz à effet de serre, la pollution environnementale et l'utilisation des ressources. Selon cette hypothèse, le tout reposerait sur la technocratie, l'efficacité énergétique et le modèle circulaire.

Malheureusement, de nombreux travaux expérimentaux et contemporains remettent totalement en cause cette hypothèse, tel que celui de l'EEB. Il est l'organe en charge du soutien de la transition climatique compatible avec les limites environnementales en Europe depuis 1974. Cette étude a fait des vagues car la période de rédaction concorde avec la mise sur pied d'une nouvelle commission européenne et le lancement du Green Deal (pacte vert européen).

Il relève les manquements des objectifs climatiques de l'Union Européenne; selon l'EEB, les plans nationaux Energie-Climat ne sont pas en accord avec les politiques de l'Accord de Paris.

La première conclusion stipule que découpler la croissance économique et l'empreinte écologique n'est ni crédible ni effectif à grande échelle.

L'EEB s'en prend à la vitesse à laquelle les États membres se conforment aux normes de la qualité de l'air. Le rapport dénonce le retard causé par le lobby automobile et supporte les campagnes climatiques s'opposant aux gouvernements qui ne respectent pas les normes légales de pollution aérienne.

En somme, ce rapport remet en cause l'hypothèse de découplage absolu entre la croissance économique et la préservation de l'environnement. Toute action ayant pour but de stimuler l'économie aura une incidence sur un maillon de la chaîne de production minimum. Les exemples concrets d'actions où la croissance économique n'a pas d'incidence sur l'écologie sont très rares et au contraire, nous faisons face presque à une destruction écologique à long terme. Ce qui peut expliquer l'appel de l'EEB à utiliser des stratégies autres et surtout une vraie redéfinition des indicateurs de richesse et de bien-être différente du PIB.

Dans la même logique, Wallis (2010) décrit les problématiques liées à ce qu'il a appelé capitalisme vert. Il démontre les limites d'une économie basée sur les gains face aux crises environnementales. Cet article met en lumière la nécessité d'explorer des transformations sociales, économiques et politiques plus profondes et pas juste de surface ou littéraire. Dans la théorie, le capitalisme vert prône l'alignement de ses objectifs à ceux de l'écologie mais dans les faits, cela ne peut être ni une réalité ni résoudre les profonds dégâts environnementaux causés par le système capitaliste. (Victor Wallis, 2010)

Dans cet article, il critique ce concept en deux points. Premièrement, le but d'une économie capitaliste est principalement la croissance et l'accumulation de richesse, ce qui est incompatible avec un développement écologique durable. Ce qui rend une quelconque résolution écologique impossible dans ce contexte économique. Enfin, les outils utilisés pour soutenir la transition verte tels que les quotas carbone, les obligations vertes, les certifications ESG n'arrivent pas à résoudre les problématiques du modèle économique. Ils ont la même utilité que les outils financiers classiques et renforcent les disparités économiques entre les différentes couches sociales et peuvent découler sur du greenwashing et pas vers un changement substantiel conséquent. Il en est de même pour les innovations technologiques. L'utilisation de ces technologies renforce plus le capitalisme, soutient les inégalités sociales et n'offre pas de réponse sincère à la crise environnementale.

2 Inégalités Nord/Sud

Malgré leurs visions universelles, les politiques économiques durables font face à un système capitaliste marqué par un fossé inégalitaire entre les États du Nord et du Sud, ce qui

constitue une réelle entrave à leur application. Ces disparités peuvent s'expliquer par la dette écologique des pays du Nord envers les états du Sud.

Cette dette découle des émanations volumineuses de carbone en Europe durant la révolution industrielle au tournant du XIX^e siècle. En effet, l'industrialisation de l'Europe avec de nouvelles entreprises dans des domaines tels que l'énergie à vapeur, l'extraction pétrolière et de charbon a déclenché des attaques de la couche d'ozone. Le graphique « **Annual CO₂ emissions by world region** » du site web « Our world in data » montrent que les émanations de combustibles fossiles à partir de 1750 ont rapidement dépassé 4 Gt CO₂, soit plus de 0,1 % des émissions cumulées jusqu'à nos jours. Ces émissions se sont concentrées dans les pays du Nord, générant une dette historique envers le Sud. Selon ce même graphique, on constate que plus de 92% des émissions proviennent des pays du Nord depuis 2015. Pour être plus concis, les États-Unis à eux cumulent près de 24% des émissions, 22% pour l'union Européenne. En réalité, les pays du Nord ont dépassé leur limite du budget carbone et font subir les conséquences de leur émanation aux pays en développement. Ce décalage historique permet de poser plusieurs débats sur la transition écologique. Il est important de comprendre que ce n'est pas équitable de mettre le Sud au même niveau de la balance des responsabilités écologiques mondiales que le Nord.

Il apparaît cependant que, les normes climatiques et innovations technologiques actuelles sont imposées et dictées par les pays industriellement dominants sans prise en considération des conséquences de leurs actions passées. Cette technocratie suit une chaîne de valeur dominée par les pays du Nord. Ces innovations passent par l'extraction des matières premières. Mais comme les nouvelles créations technologiques doivent être des versions améliorées des précédentes, elles demandent des ressources critiques comme le lithium, le cobalt, le cuivre, le graphite etc... Ces matières premières ont pour but de réduire les émissions des gaz à effet de serre mais l'intensité et les conditions de leur extraction créent des problèmes éthiques, écologiques, sociales envers les pays du Sud.

Le premier problème est le fait que ces extractions soient concentrées dans les pays du Sud tels que les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud. Et surtout le but des extractions de ces minerais rares est d'alimenter la chaîne d'approvisionnement détenue par le Nord et la Chine. Pour suivre une certaine cohérence, il serait évident que les pays qui fournissent la planète en minerais fassent partie de la chaîne climatique et soient l'un des maillons forts de cette dite chaîne, mais force est de constater que ce n'est pas le cas. Selon le site de l'International Energy Agency (IEA), la République Démocratique du Congo détient plus de 70% des réserves planétaires de cobalt mais elle figure parmi les pays les plus pauvres du Monde et est en proie à des conflits de grande envergure. Il en est de même pour les pays tels que l'Argentine, la Bolivie et le Chili où est extrait le lithium en grande quantité, environ 60 % des réserves mondiales (UNCTAD, 2024).

Un autre problème soulevé est le fait que les pays détenteurs des matières premières soient gravement privés de moyens financiers, technologiques et industriels pour raffiner eux-mêmes leurs produits. Selon l'UNCTAD, moins de 10% des matières extraites en Afrique y sont

traitées. De ce fait, toute valeur ajoutée est capturée par les pays à forte capacité industrielle. De cette relation inéquitable, on peut dépeindre une forme de postcolonialisme où les pays pauvres et en développement fournissent les ressources et les États du Nord s'approprient tous les bénéfices industriels qui représentent la plus grande partie des bénéfices de cette relation.

Cette relation inéquitable ne se matérialise pas uniquement par la disparité du partage des bénéfices, mais aussi par la disparité du partage des dégâts environnementaux. En effet, l'extraction intensive des richesses du sous-sol crée de graves dommages environnementaux dans les zones où elles sont extraites tels que la pollution des eaux et du sous-sol, déforestation, émissions de poussières toxiques, drainage de la roche mère. Et malheureusement, ces dégâts environnementaux ont un impact direct sur la population riveraine. Selon Amnesty International, l'extraction du Cobalt dans les mines de Kolwezi a créé la contamination au plomb et cadmium des nappes phréatiques ce qui a entraîné des graves maladies chez les enfants de cette zone et des zones voisines.

Les dynamiques extractivistes à l'origine des problèmes sanitaires de ces communautés, sont les mêmes qui créent des conditions de travail précaires pour les miniers de ces zones. Il est important de mentionner que l'ODD 8 de l'Agenda 2030 prône le travail décent pour tous comme un pilier de la transition. Les conditions des travailleurs ne respectent pas les codes de définition de travail décent. Ils sont sujet au travail informel, salaires très faibles, pas de respect des normes de sécurité, le travail des enfants, pas de protection d'emplois, des violences militaires sur les sites de travaux. En réponse à ces conditions, le collectif « Rights Advocates » a déposé une plainte dans un tribunal américain contre les entreprises Tesla, Apple, Google et Microsoft en 2019. L'essentiel de cette plainte était de dénoncer les conditions d'extraction du cobalt dans les mines congolaises qui ont conduit à la mort d'une douzaine de familles dans ces régions.

Parson & Ray (2016) mettent en avant le terme « **Sustainable colonization** ». Ils expliquent comment la soutenabilité verte mise en avant par le gouvernement du Canada à travers le projet d'extraction de sables bitumeux permet de justifier l'exploitation des Terres autochtones. Le projet a été labelisé comme « durable » et promu le sable bitumeux comme « ethical oil ». Mais les auteurs considèrent ces procédés comme des moyens de rendre légitime cette exploitation et marginaliser les peuples indigènes. Il a créé un bouleversement écologique, social et culturel qui détruit la communauté des Premières Nations. En plus un consentement clair n'a pas été donné par les Premières Nations pour exploiter leur Terre mais en plus il n'y a quasiment pas de distribution de revenus. C'est un exemple comme tant d'autres qui montrent que les dynamiques de pouvoir entre les pays riches et les communautés marginalisées n'ont pas réellement changé. Elles sont aujourd'hui justifiées par une transition écologique qui en réalité ne bénéficie et ne sert qu'à enrichir les pays déjà riches et augmente le gap entre les deux grands groupes géopolitiques. Si le but derrière les politiques de l'économie verte est vraiment de réduire les inégalités, une lecture et une analyse de la situation géopolitique, sociale et historique doivent être faites. Dans le cas contraire, elle ne servira qu'à couvrir et perpétuer les injustices du passé.

3 La financiarisation

La financiarisation se définit comme le passage d'une économie fondée sur un financement par les banques traditionnelles à une économie fondée sur les marchés financiers. En d'autres termes, la création de la valeur ne se fait plus par la production et échange de biens et services réels mais par la manipulation des instruments et des marchés financiers. Dans l'ouvrage *En finir avec le règne de l'illusion financière*, Jacques de Larosière tire une sonnette d'alarme sur le gap existant entre les actifs financiers et la richesse réelle. Ce gap découle d'une société qui favorise l'endettement au détriment d'une réelle production ou d'investissement productif. Ce qui a pour conséquence de renforcer les inégalités sociales (Jacques de Larosière, 2022). Il déclare lors d'une conférence organisée par « Entretien Européen – Open World »: « *aux US : les 10% les plus aisés détiennent 71% du total et que les 50% les moins riches ne détiennent que 1,5% du total. Les chiffres sont respectivement de 60% et 5% pour la France* ».

Dans notre contexte d'étude qui est l'économie verte, la financiarisation se manifeste par une commercialisation ou encore monétisation des engagements écologiques à travers la manipulation d'outils (ESG ou green bonds par exemple) au détriment d'un clair engagement climatique.

Sarah Brackin (2015) explique comment la manipulation d'outils de la finance verte facilite la création d'une économie fictive et se déconnecte de résultats environnementaux concrets. L'article explore et s'interroge sur la valeur donnée aux notions phares comme le carbone, le vert, émissions zéro. Il se demande si cela provient d'une réelle activité, activité qui existe ou si leur valeur ne repose que sur du storytelling, des constructions sociales montées par le système capitaliste. Pour illustrer le questionnement, l'auteure prend exemple sur le CDM (Clean Development Mechanism ou Mécanisme de développement propre en français) et sur le marché privé des green bonds. Ces deux exemples dans l'article démontrent que le financement écologique engendre en réalité une économie virtuelle, très loin des réalités écologiques réelles. Cette économie virtuelle à son tour suit les dynamiques d'accumulation. Elle conclut que la finance climatique génère des flux virtuels, des scénarios comptables qui sont transformés dans la vie réelle en investissements, en crédits, en obligations et qui surtout ne traduit aucune transformation effective.

Le marché est en principe l'organe chargé de réguler les flux financiers et ainsi permettre de garder la notion d'économie réelle. Mais Johannes Jäger (2024) développe l'idée selon laquelle les marchés au contraire, contribuent à la financiarisation de la nature.

Via l'obtention des permis carbone, les marchés attribuent des droits de propriété et d'exploitation de la nature et ses ressources. Cette action suppose que les externalités environnementales ont une valeur économique et ainsi quiconque peut rentrer en possession de ces « droits de polluer » peut continuer l'exploitation de la nature.

Elle nous explique que l'expansion des outils financiers verts est en réalité un moyen de financiarisation car les investisseurs peuvent continuer de chercher de la rentabilité dans leur logique quotidienne mais pour des soucis de forme, ils vont passer par des investissements dans des projets verts tels que les ETFs, les obligations vertes, les crédits carbones etc...

Ces différentes actions ont pour but de reproduire les inégalités mondiales. Les pays du Sud sont exclus de la chaîne d'achat car n'ayant pas le pouvoir d'achat suffisant mais subissent les coûts et dégâts environnementaux transférés par les États du nord. Ainsi les marchés continuent de perpétuer la même hiérarchie économique mondiale qu'ils sont censés détruire.

Cette titrisation d'actifs environnementaux entraîne un détachement de la valeur réelle et de la valeur non monnayable de la planète. Ces outils de la finance verte deviennent désormais des outils de spéculation financière. Leurs prix fluctuent sur les marchés financiers sans que les incidences sur la nature n'y aient un impact.

Pour Jacques de Larosière, le modèle économique actuel est un modèle où la finance de marché domine les marchés de biens et services. Apparenté à l'économie verte, la création de multiples instruments verts n'est pas garant du bon déroulement de la transition climatique mais crée plutôt une illusion de transition climatique qui accentue, maintient les inégalités et empêche l'économie verte d'être inclusive.

Par cette analyse, le constat est assez flagrant quant à l'inclusivité de l'économie durable. Il existe une distanciation claire entre les objectifs théoriques de l'économie durable et la réalité de la mise en œuvre. La majorité des innovations technologiques et sociales qui ont pour but de faciliter l'accès à ce modèle économique à toutes les sphères crée à la fin des exclusions visibles des groupes minoritaires. Ces différentes observations relèvent un questionnement. Celui de savoir s'il est possible avec plus de volonté de changer et concilier une croissance éthique à de concrets objectifs de durabilité. Le quatrième chapitre de notre étude va nous permettre d'explorer les voies de conciliation possible entre ces deux objectifs majeurs.

En 2015, l'ONU propose la construction d'un monde ambitieux qui met en phase le développement économique, l'écologie et la justice sociale. Cette proposition passe par l'Agenda 2030 qui monte un cadre de règles à respecter pour atteindre ces objectifs. Par appui à l'idée de transition, l'OIT dans un rapport en 2018 a soutenu le fait que la transition écologique pourrait être à l'origine de la création d'environ 24 millions nouveaux emplois d'ici 2030. Ce qui soutient le fait que la transition écologique est un vecteur du développement économique en plus de véhiculer l'idée d'un monde juste et équitable.

Malheureusement la réalité de l'opérationnalisation de l'économie durable s'avère être compliquée et plutôt lointaine des dix-sept objectifs du développement durable. Ce qui s'explique entre autres par l'inadéquation entre le modèle économique proposé et les limites planétaires. En outre, une instrumentalisation du concept est constatée et a pour conséquence d'alourdir le gap entre les États; ce qui est pourtant un des combats principaux avancés par l'Organisation des Nations Unies.

Une analyse critique de l'économie durable permet de mettre en lumière les contradictions entre l'aspect théorique de l'économie durable et sa mise en pratique. La première critique provient tout d'abord de sa conception et des nombreuses interprétations qui peuvent être faites. Plusieurs auteurs relèvent le fait qu'elle peut représenter deux réalités assez différentes voire opposées. Ensuite, les différents instruments utilisés pour soutenir cette

transition oscillent entre une volonté sincère de changement et la poursuite d'intérêts capitalistes et individualistes.

De même, le contexte de mise en place de l'économie durable reste très marqué par une asymétrie entre les États et des injustices. En plus de ce contexte miné, les initiatives à portée durable semblent agrandir le fossé inégalitaire et renforcer les dynamiques extractivistes tout en causant des conditions de travail effroyables.

Ainsi, loin de l'idée d'un modèle de transition parfait, l'économie durable sert parfois de levier pour des politiques marketing et de gestion au lieu d'être un réel moteur de changement. Pour un changement effectif, une restructuration plus profonde est nécessaire. Le dernier chapitre permettra de trouver des pistes de réconciliation possible entre l'économie et l'écologie. Cette réconciliation passera par une exploration de différents angles et en cas d'échec, une proposition de modèles alternatifs.

CHAP IV : LES METHODES ALTERNATIVES

Depuis le rapport Brundtland, l'économie durable est au centre des débats économiques internationaux, nationaux et même locaux. Elle a permis plusieurs initiatives en vue de diriger l'écosystème mondial vers une politique zéro émissions des gaz à effets de serre. Comme mentionné tout au long de ce document, le principe de l'économie durable est de concilier la croissance économique à la préservation de l'environnement pour les générations futures. Cette conciliation passe effectivement par une intégration réelle et effective de toutes les sphères sociales, d'une instrumentalisation des mécanismes de marché et d'une restructuration des sphères politiques internationales.

Mais durant l'avancée de nos travaux, nous nous heurtons à une certaine situation; celle de découvrir l'énorme gap entre les principes théoriques et la réalité. Des auteurs tels que Jacobs (1999), Mensah (2019) décrivent tout d'abord la fragilité de la conception du terme en premier lieu. A cette conception, se rajoutent des limites structurelles, des effets rebonds et le contexte économique capitaliste actuel.

Tous ces constats nous permettent de statuer sur le fait que l'économie durable soulève réellement le débat sur la question environnementale mais fait face à de nombreuses limites quant à son application. Ainsi, un changement effectif passe par une restructuration plus profonde. Ce chapitre nous permettra de trouver des pistes de réconciliation possible entre l'économie et l'écologie. Mais en cas d'échec de notre modèle d'étude même après des solutions de réconciliation, nous proposerons quelques modèles alternatifs. On analysera leurs principes mais aussi leurs limites. Le but ici n'est pas de proposer un modèle parfait mais toutes les voies possibles permettant de lutter contre cette crise écologique contemporaine.

I- RECONCILIATION PAR LES INSTITUTIONS MONDIALES

En termes d'implantation de règles et de cadre normatif, la gouvernance mondiale et multilatérale est un élément central. Les négociations, les compromis et les décisions importantes sont prises par ses acteurs. Les différents rôles de l'ONU, la Banque Mondiale etc. dans ce cadre ne sont plus à prouver. Mais bien que ces structures soient garantes du maintien de la dynamique de croissance durable, ils faillissent souvent en de nombreux points. En réponse à ces différentes failles, plusieurs pistes de solution sont proposées lors de sommets et discussions internationales. Nous avons comme exemple le sommet UN-G20+, qui en plus d'être récent, propose des pistes de solution assez profondes sur cette thématique.

Ce sommet s'est tenu le 18 et le 19 novembre 2024 à Rio de Janeiro au Brésil. Dix-neuf pays, l'UE et l'UA ² ont participé. Le but principal du sommet est de favoriser la coopération économique internationale. Ce but s'est axé sur deux points principaux. Premièrement, la création d'une Alliance mondiale contre la faim et enfin sur des discussions sur l'économie mondiale qui se soucie de l'inclusion sociale et la réforme des institutions multilatérales (ce qui nous intéresse le plus pour cette sous partie)

² Il s'agit de la toute première rencontre de l'Union Africaine avec le G20 en tant que membre

Vy Dang, Lynders et Reiners (2024) présentent les réformes prises au cours de ce sommet. Tout d'abord il est important de garder en lumière que les rapports de pouvoir au niveau mondial tendent à balancer face aux crises multiples que l'on connaît. En réponse à ces différents changements, plusieurs tentatives de coopérations internationales ont été mises sur pied; elles ont malheureusement connu des échecs qui ont conduit à la rencontre du G20. Pour rajouter à ce contexte, les élections américaines et les prises de décision du Président Donald Trump ont posé un voile d'ombre sur les priorités écologiques. Durant ce sommet, plusieurs pistes de solution au niveau de la gouvernance multilatérale ont été émises :

1. Réforme institutionnelle

Un des moyens pour réconcilier l'économie et l'écologie est la révision des institutions internationales en charge de la transition climatique. Mauro Vieira, le ministre des Affaires Étrangères du Brésil mentionne l'explosion de conflits mondiaux durant cette dernière décennie. Il décrit l'incapacité du conseil de sécurité de l'ONU à gérer les différentes guerres qui éclatent et qui durent assez longtemps. De plus ces structures internationales datant de la fin de la seconde guerre mondiale telles que le conseil de sécurité de l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI sont le reflet des dynamiques de pouvoir des pays du Nord sur les pays du Sud. Mais pour être en accord avec le contexte de changement dans lequel s'inscrit le G20, ces institutions sont dépassées et ne reflètent pas l'équilibre mondial défendu par les politiques de l'économie durable.

En réponse à ce problème posé, le président brésilien plaide pour un changement ambitieux du conseil de sécurité de l'ONU premièrement, de l'OMC et des banques multilatérales. Il remet surtout en question le droit de veto et appelle à une ouverture de ce cercle et surtout une ouverture aux pays en développement. Thomas G. Weiss avait son idée sur le sujet en rappelant qu'une institution n'est légitime que lorsqu'elle est efficace mais en même temps inclusive et représentative. Ces propos nous rappellent donc l'importance de la gouvernance multi-acteurs dans ce processus de transition écologique.

Le sommet UN-G20+ a permis d'avoir des voies d'avancée. Tout d'abord, reconnaître la nécessité d'avoir des organisations internationales représentatives des dynamiques de pouvoir qui correspondent à une transition juste et équitable. Ensuite, reconnaître une importance politique et économique.

En plus de ce souci de représentativité, la réforme institutionnelle n'en demeure pas moins pressante. Un changement de règles de gouvernance économique et climatique est d'actualité. Pour illustrer une situation problématique, les votes décisionnels au sein des institutions financières mondiales qui sont pondérés aux contributions financières des États est une règle qui conduit à empirer le fossé inégalitaire entre les pays du Sud et du Nord. Car elle exclut les pays du Sud qui sont les plus sujets aux problèmes climatiques, à l'insécurité alimentaire, à l'endettement des cercles décisionnels. Ce qui a pour finalité de perpétuer les schémas de domination et d'injustice actuels que la transition écologique souhaite effacer. L'élargissement du conseil décisionnel aura donc pour finalité de répondre aux problèmes d'injustice et de conflits mondiaux.

2. Traités climatiques contraignants

Plus haut, nous avons montré que les institutions internationales génèrent une multitude de règles pour encadrer la transition climatique. Mais le constat est que le changement est fait de manière très lente. Cela peut s'expliquer par le caractère non obligatoire des régulations émises. L'Accord de Paris par exemple, bien qu'étant une régulation centrale dans la question de durabilité, n'est juridiquement pas obligatoire. Cela a pour conséquence d'agrandir l'écart entre les promesses et le changement réel effectif.

Comme autre illustration, le Climate Action Tracker³ a effectué une étude qui confirme que le réchauffement climatique s'étendra encore à une augmentation de 2.4 degrés Celsius d'ici 2100. Ce qui est largement au-dessus des 1.5 degrés Celsius promis pour la prochaine décennie. Juste ces deux exemples permettent de montrer l'urgence d'avoir des règles climatiques plus contraignantes. Cette contrainte peut s'expliquer en trois points.

D'abord, elle assure la cohérence dans l'action gouvernementale. Le message passé sera de faire de la durabilité une priorité pour tous. Cela rassure que l'objectif écologique actuel est une priorité pour tous et surtout pour les instances internationales.

Ensuite, elle permet de sanctionner les gouvernements irresponsables : avec des objectifs à caractère obligatoire, il est plus facile d'avoir des dispositifs punitifs pour les groupes qui ne les respectent pas. Ces sanctions peuvent être au niveau financier ou commercial. De plus, le suivi des actions des États sera plus facile à effectuer par les agences indépendantes.

Enfin, elle facilite la coordination des politiques actuelles pour tous : Ce point permettra de réduire les risques de concurrence déloyale entre les États. Car tous seront au même niveau d'ambition et auront un objectif commun.

Ces traités contraignants pourraient être une piste de réconciliation efficace entre la croissance et la durabilité.

Il est important de mentionner qu'il existe des traités qui s'y collent un peu. Par exemple le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Par ce mécanisme, l'Union Européenne impose une certaine contrainte commerciale en lien avec le respect des normes climatiques sur les importations. Une ébauche de proposition a été faite durant le G-20. Elle vise à instaurer une taxe carbone minimale mondiale pour les États émetteurs de gaz à effet de serre.

Ces différents traités sont des voies d'ouverture à un programme de lois encore plus strict. En plus du niveau international, ces traités peuvent aussi être obligatoires à un niveau plus local, entre pays frontaliers.

³ Il s'agit d'une organisation scientifique indépendante qui a pour but de réduire les émissions de gaz en accord avec les accords internationaux.

Le bénéfice qui pourrait en être tiré serait double. La crédibilité des instances internationales et leurs engagements seraient renforcés. Et il serait clair qu'aucun État ne tire un certain profit de la vulnérabilité des autres.

Ensuite, les politiques de redistribution Nord-Sud auraient une légitimité légale. Ainsi les financements des États Nord aux États Sud ne seront plus vus comme des politiques d'aides, de prêts ou de subventions mais de la redistribution juste et légale envers ces États.

Il reste tout de même important de reconnaître que sa mise en œuvre sera très difficile à cause du principe de souveraineté, de la résistance des pays et lobbys internationaux. Pour que ce caractère obligatoire soit mieux accepté, il faudrait y incorporer des clauses d'équité qui prennent en compte les faits historiques et les niveaux de capacité différents de chaque État. Tout ceci dans le but de respecter le principe de responsabilité commune mais différencié.

3. Conditionnalité sociale et écologique systématique

Comme autre voie de réconciliation par les politiques publiques, la conditionnalité sociale et écologique peut être mentionnée. Il s'agit ici de n'accorder des incitations économiques qu'aux projets démontrant une préoccupation pour la question sociétale et environnementale. Dans le chapitre 2, nous avons vu que le greenwashing était alimenté par un soutien des fonds publics aux entreprises polluantes, une exploitation des travailleurs et une externalisation des dégâts environnementaux par les entreprises « vertes ».

Pour régler cette préoccupation, il faudrait que l'accessibilité à tout soutien social passe par la conditionnalité des projets à soutenir. Cette conditionnalité peut se caractériser par l'aspect écologique et l'aspect social. Ces projets doivent démontrer qu'ils respecteront le cadre de durabilité, la biodiversité et surtout auront une empreinte écologique saine. Et, ils doivent aussi pouvoir créer des emplois décents, former un cadre de travail en accord avec l'ODD 8 sur le travail décent et se soumettre à des processus de contrôle.

L'avantage de cette voie de réconciliation est d'orienter les acteurs économiques vers des projets durables, encourager une compétitivité saine et une concurrence positive. Et surtout, elle permettra de faire accepter les politiques climatiques dans les mœurs des populations.

Pour que ce projet soit mis en place de manière claire et ordonnée, il faudrait respecter trois points principaux. Premièrement, une transparence des critères : il serait important que les critères d'accessibilité aux subventions économiques soient transparents et standardisés. De plus l'information devra être accessible à toutes les couches sociales et économiques afin d'éviter des délais de traitement trop longs ou des transactions très procédurières. Ensuite, il faudrait s'assurer d'une application équitable. L'application des critères devra être la même pour les pays du Nord et du Sud. Le but ici est d'éviter que la conditionnalité soit un outil que les pays développés utiliseront pour dominer les pays en situation vulnérable. Enfin, il faudrait effectuer des contrôles inopinés. Il est nécessaire et doit être effectué par des agences indépendantes afin de se rassurer du bon déroulé et du respect de la réglementation mais surtout éviter l'appropriation par les grands groupes internationaux.

Cette voie est crédible en matière de réconciliation entre croissance économique, durabilité des systèmes et justice sociale. Allier l'action des services publics et internationaux pourra renforcer l'efficacité de la transition et contrôler les dérives du capitalisme vert. Si les services centraux parviennent à stabiliser leurs politiques, la réconciliation par les politiques financières et économiques ne pourra qu'en découler.

II- RECONCILIATION PAR LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET LA FINANCE CLIMATIQUE

Il est important de reconnaître que bien que la réconciliation entre l'économie et l'écologie passe par une restructuration des instances internationales, le processus n'est pas complet. Il nécessite une mise en place d'instruments économiques, fiscaux et financiers. Cette mise en place est faite dans le but de faciliter l'application des politiques annoncées par les acteurs publics et privés. Dans notre contexte de transition, l'instrument principal sera la finance climatique améliorée. Elle représente l'ensemble des outils financiers qui ont pour but de financer une transition juste et efficace. Elle s'aligne surtout avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2023.

User de cet instrument comme voie de réconciliation permet d'atteindre deux objectifs distincts. Tout d'abord, il permettra d'internaliser tous les dégâts environnementaux et de les intégrer dans les prix de marché. Mais le deuxième but permet surtout d'attirer les financements importants pour soutenir la transition durable surtout dans un contexte où la réglementation est contraignante.

1. Modification des indicateurs du PIB

Le PIB défini par Produit Intérieur Brut est un indicateur qui permet de mesurer la richesse. Il sert à mesurer la valeur monétaire des biens et services produits dans un pays sur une période donnée. Mais mesurer le bien-être d'un État par cet outil ne rentre pas dans les valeurs défendues par l'économie durable. Car le PIB ne prend pas en compte les dégâts sur l'environnement. Pour mieux illustrer cette situation, on va prendre l'exemple d'une société de déforestation qui permet à l'État de générer des activités commerciales et ainsi augmenter son PIB. On constate ici que d'un point de vue purement économique, l'État a vu sa valeur monétaire augmenter mais si l'on considère l'angle social et durable, le capital naturel est détruit.

Ces remarques permettent de confirmer que la mesure du bien-être social ne devrait pas qu'être indiquée par le PIB. Le meilleur indicateur est celui qui prend en compte l'impact social, environnemental et le bien-être de la population. Pour pallier ces différents défauts, il existe des voies qu'on pourra explorer. L'utilisation d'un système de comptabilité économique et environnementale : En Mars 2021, les Nations Unies ont adopté le « System of Environmental Economic Accounting – Ecosystem Accounting (SEEA) ». Ce système est expliqué dans un rapport portant le même nom. Le rapport démontre comment ajouter de manière statistique les systèmes écosystémiques dans l'activité économique et les incorporer dans le calcul des indicateurs de bien-être a pour effet d'optimiser l'importance de ces indicateurs.

Le deuxième point serait de rajouter le bien-être subjectif comme un indicateur de bonheur pour les populations. L'exemple utilisé pour ce point sera le Bhoutan. La chercheuse pour l'équité sociale et économique Maria Carrasco a écrit : « *Le cadre du bonheur national brut (BNB) du Bhoutan est un ensemble de mesures et d'indicateurs holistiques qui évalue et promeut la qualité de vie globale et l'épanouissement des individus et des communautés dans le pays* » (Carrasco,2023). En d'autres termes, le Bhoutan a établi une politique où le bonheur des populations est un enjeu important de la vie socio-économique et politique du pays. Cette politique constitue un cadre décisionnaire en matière de politiques publiques de cet État. Le BNB ressemble aux « gouvernements de bien-être » mis en place en Islande ou encore en Finlande.

Ces voies palliatives ont aussi des limites, mais si elles sont bien encadrées peuvent constituer des indicateurs sérieux en complément ou en remplacement du PIB actuel.

2 Fonds multilatéraux de transition équitable

Les fonds multilatéraux de transition équitable encore appelés just transition funds constituent un outil important dans le processus de réconciliation entre la justice sociale et la transition climatique. La logique derrière la création de ces fonds est d'accompagner les employés dépendant des secteurs affectés par la transition et de soutenir les initiatives vertes. Cela est possible grâce à l'alimentation des fonds par les États, institutions et organisations internationales.

Sur la même échelle, nous avons les « climate funds ». La différence se situe au niveau de la dimension écologique et sociale que les fonds multilatéraux apportent.

Durant la COP28 à Dubaï, selon l'article « *La COP28 s'ouvre en concrétisant un fonds pour les dommages climatiques* » de Radio Canada, le fonds destiné au financement des pertes et dommages climatiques infligés aux pays du Sud se concrétise. Plusieurs promesses de financement de l'ordre de millions de dollars ont été faites par les États du Nord.

Ceci est un exemple de mise sur pied de fonds multilatéraux pour une transition équitable. Mais pour rendre ce type d'initiative optimal, quelques pistes d'innovation peuvent être explorées.

Il faudra allouer à ces fonds les différentes taxes liées au secteur en proie à la transition : Dans ce cas, il s'agirait de financer les fonds multilatéraux avec les « gains » issus de la taxation des activités dites polluantes. Un projet du type est discuté à l'OMI concernant le transport maritime. A date, 61 pays sont d'accord pour le prélèvement sur les émissions de gaz à effet de serre des bateaux.

Aussi, il faudra Tenir compte de la situation d'endettement des pays du Sud (Clause d'endettement): Dans notre contexte actuel, la majorité des pays du Sud sont en situation d'endettement auprès des institutions financières mondiales. De cette situation découle une limite quant à la capacité de financement des fonds multilatéraux, quand de l'autre côté ce sont eux les plus vulnérables face à la situation écologique. Le but de cette clause est de tenir compte de la situation financière des États en question, annuler ou transformer les dettes en investissements verts. A titre d'illustration, la Barbade a émis une clause qui l'autorise à deux

ans de suspension de paiement en cas de catastrophe environnementale. (Reuters,2025) Comme autre moyen d'adaptation, on peut avoir des swaps flux financiers – climat. Le principe d'un swap étant pour une contrepartie d'assumer le risque en réduisant la dette contre un certain engagement. Dans notre cas, il s'agirait par exemple de réduire la dette climatique d'un État X contre un engagement dans le développement des énergies renouvelables.

3. Obligations vertes inclusives

Les obligations vertes inclusives sont des titres de dettes émis par l'État pour financer exclusivement des projets verts qui ont des objectifs environnementaux, sociaux et territoriaux. Le but ici est que ces projets bénéficient de manière équitable aux différentes couches sociales.

Ces caractéristiques sont d'abord une gestion collective. Les projets choisis doivent être gérés de manière conjointe entre les collectivités territoriales locales, les syndicats et les ONG. Ensuite, la double exigence; les projets doivent avoir un volet social et écologique. Enfin, la transparence dans la gestion en acceptant de se soumettre à des audits internes et de rédiger des reportings.

Ce type d'investissement a pour but de capitaliser des financements privés vers une transition émissions zéro carbone. Aussi, il rassure la sécurité pour les travailleurs, les communautés riveraines et aussi aux entreprises en proie à la transition grâce à son volet social.

De plus, il permet de rendre la finance climatique plus inclusive en ce qui concerne les pays du Sud à travers l'intégration de leurs projets là où les marchés de financement classique ont échoué.

III- UNE METHODE ALTERNATIVE : LA DECROISSANCE

Serges Latouche est l'auteur qui introduit ce concept. Il dit : « C'est une proposition nécessaire pour rouvrir l'espace de l'inventivité et de la créativité de l'imaginaire, bloqué par le totalitarisme économiciste, développementiste et progressiste. » (Latouche,2006) La décroissance est un modèle économique qui remet en question les principes de croissance classique et le PIB. L'une de ses premières apparitions dans le dictionnaire économique s'est faite dans le livre « The Entropy Law and the Economic Progress » de Nicholas Georgescu-Roegen. Il parle de la loi de l'entropie selon laquelle toute ressource matérielle est finie et appelée à se dégrader dans le temps. L'auteur affirme que la production consomme de manière systématique et irrémédiable ces ressources en question (Georgescu-Roegen, 1999). Le club de Rome (1972), dans le rapport Meadows, va dans le même sens en affirmant l'idée selon laquelle le principe de croissance illimitée est erroné.

1. Les principes de la décroissance

Comme tout modèle économique, la décroissance repose sur plusieurs piliers.

Le premier pilier est la critique du PIB. Comme dit plus haut, la décroissance remet en question le principe propre du PIB. Le PIB classique est un indicateur de richesse qui ne prend pas en compte le contexte environnemental et n'est pas un synonyme de bien-être social. Serges

Latouche dans l'article « *Une société de décroissance est-elle souhaitable?* » déconstruit le symbole d'évaluation du modèle classique qui est représenté par le PIB. Selon lui le PIB, dans une volonté de retranscrire la richesse d'une localité, additionne « le mal et le bien ». En d'autres termes, cet outil de mesure ne considère pas toutes les conséquences négatives que la croissance économique engendre et ne se focalise que sur l'intensité des échanges monétaires et les flux de biens et services marchands. Dans la même lancée, John Oliver et al. font une revue méthodologique d'un ensemble d'articles publiés entre 2008 et 2022 qui ont les termes « décroissance » et « post-croissance ». De cet article, la principale évidence est que les limites du PIB constituent une thématique centrale pour des recherches économiques depuis 2008. La large majorité des 951 articles étudiés décrit le PIB comme un indicateur inefficace pour mesurer la richesse sociale. Car il ne capte pas les inégalités sociales et les internalisations liées aux industries extractives. Mais bien que cet indicateur soit vivement critiqué, les auteurs soutiennent que les politiques publiques ne parviennent pas à trouver un autre indicateur qui prend en compte tous les éléments sociaux afin de chiffrer le bien-être social des populations (John Oliver & Al., 2024). La décroissance a pour pilier une remise en cause sérieuse du PIB, qui est cet indicateur qui confond le progrès social et la croissance purement matérielle (Latouche, 2015).

Ensuite, il présente la sobriété matérielle. Ce principe incite à se recentrer sur les besoins essentiels et de réduire la surconsommation. Le plus important sur ce point est la liberté dans les actions et non la privation. Serge Latouche, l'un des auteurs contemporains phares de ce modèle de pensée dans le même article vu plus haut nous explique son point de vue quant au concept de la sobriété. Il met une opposition forte et réelle entre les logiques de surconsommation et d'accumulation des biens à une volonté de réduire de manière drastique les modes de consommation et production. La société de décroissance vise à produire des flux autant monétaires que des biens et services de manière moins forte et se concentrer sur les secteurs essentiels. De secteurs essentiels, il y'a le secteur de la santé, de l'éducation, l'alimentation, logement etc. Toutes ces restructurations ont pour but de donner une autre tendance à l'économie. Tout d'abord, elles permettraient d'éviter de mesurer la richesse d'une société par le seul indicateur qu'est le PIB, mais surtout cette évaluation passera par le niveau de qualité de vie, la préservation de la nature, la durabilité écologique etc...

La liberté dans le choix de la sobriété et non le fait qu'elle soit imposée est l'élément qui pourra permettre de réduire de manière considérable l'empreinte matérielle des pays du Nord tout en améliorant le bien-être social. De plus, ce détachement d'avec les biens matériels, permet une harmonisation avec la nature. Ce qui a pour but tout d'abord de réduire de manière considérable l'empreinte écologique humaine mais aussi permet aux populations de trouver leur bonheur et leur équilibre loin des productions matérielles humaines.

Enfin, le troisième pilier est la démocratie participative. En plus du changement des modes de vie, la décroissance remet en cause les modes de fonctionnement politique actuels. Elle juge les modèles de représentativité actuelle très distants des besoins réels de la population. Ces modèles sont jugés d'être centrés sur les intérêts économiques des parties dominantes. Une société de décroissance qui a une visée durable a besoin d'une transformation totale de la démocratie traditionnelle. Cette transformation passe par une démocratie plus directe, des

modèles de gouvernance locale et élargie, une transparence et des institutions décentralisées (Asara & Al., 2016). Plusieurs études illustrent l'application de ces principes. En Suède notamment, dans la ville de Växjö, le système énergétique durable a été développé par l'« energy democracy » grâce à une gouvernance locale et participative (Koch & Fritz, 2018). Des exemples d'expériences similaires sont vus dans d'autres pays tels que la Grèce et l'Espagne. Ces différents exemples démontrent que la démocratie participative permet de tenir compte des volontés des populations, mais sert aussi de levier pour les innovations technologiques.

2 Les limites de la décroissance

A côté de ces principes, le courant de décroissance a aussi des limites qui peuvent ralentir son application.

Les difficultés d'adaptation politique et sociale en constituent une. Planifier la décroissance au niveau des couches sociales et politiques est assez impopulaire. Car le PIB et la croissance économique sont des concepts qui sont inclus dans les politiques publiques. De manière globale, les gouvernements sont jugés selon leur productivité et donc selon la taille de leur PIB. La mise en place d'une politique de décroissance mettra les instances politiques face à une peur d'être vues comme ceux qui veulent appauvrir la population et créer une récession. Les partis politiques ou gouvernements qui remettent en cause le principe de croissance courent le risque d'être marginalisés devant la scène politique.

Ensuite, il existe un risque d'instabilité sociale. Avec une production décroissante, le taux de chômage tend à augmenter de manière drastique, ainsi plusieurs foyers et ménages perdront leurs emplois. Plusieurs solutions pour y remédier sont pensées par les auteurs de la décroissance; la réduction de la durée de travail, la promotion des activités marchandes. Mais ces solutions ne peuvent être viables que face à une restructuration réelle du marché du travail et des institutions socio-économiques. Sans cette restructuration ou accompagnement, le mouvement de décroissance aura pour but d'accentuer les inégalités et d'appauvrir encore plus les couches sociales précaires. Serges Latouche affirme que le principe de la croissance façonne au quotidien les habitudes humaines et le schéma social. De ce fait, notre société de consommation verrait en la décroissance, une perte de confort. Elle doit être bien expliquée afin d'être différenciée de la récession qui a un volet imposé et obligatoire. Des politiques redistributives doivent être mises en place pour qu'on n'y voit pas une manigance des couches sociales les plus favorisées.

Les contraintes macro-économiques ne sont pas en reste. Comme vu dans les points plus haut, la société actuelle promeut la croissance économique comme preuve de bien-être social. Elle permet de financer les retraites, la sécurité sociale, de s'acquitter des dettes sociales. Dans cette même lancée, les institutions financières internationales, la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE sont des garants de ce style économique. Pour mettre sur pied de manière effective les mécanismes financiers de la décroissance, des modèles de solidarité et de nouveaux mécanismes financiers doivent être inventés et adaptés à ce type de modèle innovant.

Plusieurs obstacles politiques, économiques, sociaux et institutionnels se dressent devant la mise sur pied de la décroissance. Son essor académique ne la rend pas plus facile à implanter dans la vie réelle comme projet politique concret. Mais le plus important à retenir est que pour qu'il soit effectif, ce projet ambitieux passe par des réformes sociales et structurelles sérieuses et une réinvention de la démocratie.

CONCLUSION

L'interrogation centrale de ce travail était celle de savoir si l'économie durable telle que définie peut réellement s'opérationnaliser dans un environnement capitaliste mondial. En d'autres termes, il s'agissait d'une analyse des promesses de l'économie durable et la mise en pratique effective de ses ambitions par les instruments, les réglementations et les politiques publiques. La problématique a permis d'évaluer les cas dans lesquels l'économie durable répond réellement aux critères de durabilité et ceux où elle tend à reproduire des schémas capitalistes et d'inégalités sociales.

Pour pouvoir évaluer le modèle économique faisant objet de l'étude, ce travail a adopté une approche qualitative et théorique. Cette méthodologie s'est basée principalement sur une analyse critique de la littérature et des réglementations en vigueur. Les analyses ont reposé sur des revues journalistiques et des articles scientifiques relatifs au domaine économique, philosophique, social et politique. De plus, le mémoire a opté pour l'étude des rapports de conférences, sommets, organisations internationales et des politiques publiques soutenant la transition écologique. Cette méthodologie a été préférée à une analyse empirique car il souhaitait apporter une critique à un concept économique et non mesurer l'impact d'une variable sur un certain phénomène. Cette démarche a permis de mettre plus facilement en avant la dynamique entre le principe de durabilité, la logique de croissance capitaliste et tous les effets qui en découlent.

La démarche qualitative a permis de mettre en évidence plusieurs résultats majeurs que ce travail a condensé en quatre chapitres. Le premier chapitre a étudié la généalogie de l'économie durable et son évolution. Il montre l'ambition qui est portée par ce concept, celle de la gestion efficiente des ressources afin d'en préserver pour les générations futures. Cette ambition tire ses racines des réflexions philosophiques axées autour de la préservation de la nature. Par la suite, elle est institutionnalisée et mise sur écrit dans le rapport Brundtland et les sommets internationaux tels que le sommet de la Terre à Rio. De ces différents sommets, en sort une définition qui pose les grands axes de ce que l'économie durable doit représenter. Mais, l'un des premiers résultats de ce travail a été de mettre en lumière l'instabilité théorique du concept. Cette instabilité se manifeste par la mise en commun de deux concepts aux réalités différentes. Malheureusement, cette ambiguïté a des effets sur l'interprétation de l'économie durable et ainsi sur sa mise en pratique.

D'une définition assez ambiguë découle une structure semblable. Dans l'analyse au deuxième chapitre, ce mémoire a mis en lumière les différentes mouvances dans lesquelles s'inscrivent les politiques durables. Ces politiques reposent sur des instruments financiers, économiques, politiques et technologiques. Nos analyses ont conduit au questionnement sur l'opérationnalisation de l'économie durable qui passe nécessairement par des innovations technologiques, des incitations sur le marché financier et économique. Le résultat qui en ressort est que ces innovations permettent une petite amélioration sur le plan environnemental mais ne remettent pas réellement en question les modèles de production existants. A l'inverse, elles semblent reproduire les schémas ambiants et servir aux discours capitalistes. La déviation de

leurs objectifs principaux cause des effets rebonds, l'agrandissement du fossé Nord/Sud et bien d'autres limites qui ont été abordées dans la suite.

Le but principal de ce mémoire qui était d'analyser la possibilité de mise en œuvre de l'économie durable a été abordé dans le troisième chapitre. Le premier blocage provient de la conception théorique de l'économie durable. Mitcham a critiqué son ambiguïté qui le rend récupérable et interprétable de plusieurs manières. Ensuite, cette analyse a mis en évidence le rôle principal que joue le capitalisme dans la difficulté de l'opérationnalisation de l'économie durable. L'asymétrie des financements verts, la dépendance technologique et l'injustice sociale montrent que cette transition climatique veut se déployer dans un espace profondément marqué par des inégalités. Ainsi, il y'a une tendance à reproduire les déséquilibres plutôt qu'à les modifier. Les pays du Sud sont tout d'abord vulnérables à la dégradation climatique à laquelle ils n'ont pas historiquement contribué, mais en plus les résultats montrent qu'ils subissent le plus les effets de l'instrumentalisation de l'économie durable. Ce mémoire montre que la durabilité sera atteignable après une restructuration profonde des dynamiques de pouvoir institutionnels et économiques.

Après avoir relevé ces limites, le dernier chapitre s'est voulu optimiste et a présenté des voies d'amélioration des politiques durables actuelles. L'étude des voies de réconciliation par la gouvernance mondiale actuelle, la modification des indicateurs de PIB, les fonds de transition équitables montrent qu'un changement peut passer par des modèles différents de ceux purement technologiques. Ces moyens demandent une participation et une cohésion de tous les acteurs de la sphère sociale. Toutefois, ces différents moyens proposés ne pourront être efficaces qu'après une restructuration profonde des logiques de croissance et du contexte politico-économique. En cas d'échec de ce modèle, ce mémoire a proposé un modèle alternatif. La décroissance de Serge Latouche qui est totalement à l'opposé du modèle étudié. La critique du PIB et les autres principes de la décroissance ont permis de montrer qu'il existe des cadres pratiques en mesure de mieux intégrer les limites planétaires et le bien-être global de la société.

Notre étude démontre que par ses principes, la question de la durabilité fait partie entière de l'économie verte. Mais elle a aussi permis de montrer que l'économie durable est un concept très ambigu, chargé de beaucoup de tensions et qui essaie de mettre en commun des réalités contradictoires. Elle se dessine surtout comme une promesse loin d'être tenue. Elle doit être reconfigurée et surtout se détacher de l'idée de croissance contemporaine afin de se réinventer. Cette reconfiguration est dans le but de pouvoir calquer les solutions proposées par l'économie durable aux réalités structurelles et contemporaines. L'avenir de la durabilité repose sur la remise en question des rapports de domination entre les groupes sociaux et aussi sur la prise en compte des dettes écologiques historiques. La possibilité de le rendre opérationnel dépend de sa capacité à surpasser le verdissement des idéologies capitalistes mais à s'orienter vers un changement structurel des systèmes économiques, financiers, politiques et institutionnels.

A travers ce travail, il ne faut pas voir une remise en question du principe de transition écologique, au contraire. Il soutient que face aux urgences climatiques actuelles, des changements sont à apporter. En revanche, il est nécessaire de se questionner sur la manière dont cette transition sera faite. En soi, l'économie durable n'est pas un concept « mauvais » du

fait de sa conception. Il ne faudrait pas essayer de définir chaque mot le constituant et mettre en commun ces définitions pour les appliquer dans les politiques économiques. L'économie durable doit être analysée comme un ensemble de stratégies et d'instruments suivant des mouvances distinctes. C'est cette multitude de mouvances qui va nous permettre de ne pas avoir un avis tranché (tout blanc/tout noir) mais plutôt nuancé (gris) selon le but à atteindre à ce moment. Il est important de rappeler qu'un changement structurel ne peut se faire en quelques années et ainsi le changement doit être structuré par secteur avec des objectifs précis en y allouant des instruments adaptés.

C'est pour cela que ce travail ne rejette pas en bloc la financiarisation de la transition écologique. Il ne s'agit pas de rejeter la finance climatique, au contraire il le propose comme une solution d'amélioration. Toutefois, il faudra distinguer les outils financiers utilisés à des buts spéculatifs et de gain à ceux qui sont orientés pour des objectifs de transition climatique juste. La démarche adoptée ici est celle d'analyser et de comprendre le bien-fondé des politiques durables. De même, les voies de réconciliation proposées ne constituent pas des modèles standard à suivre mais plus des pistes présentant la possibilité de réduire les tensions et le gap entre la théorie et la réalité pratique. Ainsi, ce mémoire se positionne dans une logique de prudence, d'ouverture et de réflexion sur les possibles transformations de l'économie durable.

Bien que ce travail ait proposé une analyse critique de l'économie durable en présentant son histoire, son opérationnalisation, ses limites dans un système capitaliste, il ne couvre pas l'ensemble des champs que ce vaste sujet propose. Le moyen choisi a été de se concentrer sur un échantillon représentatif d'instruments, de mouvances et d'effets afin de pouvoir contenir leur étude dans un contexte académique. En relevant toutes les limites issues de nos résultats, ce mémoire ne souhaite pas clore le débat mais plutôt l'ouvrir à d'autres perspectives. Afin de mieux maîtriser la transition climatique, il est nécessaire de questionner les moyens qui permettront à la finance climatique de s'aligner aux principes de la transition écologique. Il faudra analyser dans quelle cadre les instruments financiers tels que les obligations vertes, les marchés volontaires de carbone, les fonds de transition climatique constitueront de vraies alternatives aux logiques de croissance capitaliste des marchés.

En somme, l'économie durable ne doit pas être vue comme un problème sans réelle solution mais plutôt comme un défi à relever. Même si cette résolution finalement ne passe pas par les principes défendus par l'économie verte, elle aura quand même eu pour finalité de questionner la pertinence de nos systèmes économiques actuels et la dimension éthique des chaînes de production. Ce mémoire penche pour la considération de l'humanité comme maillon central de toute activité économique. Ainsi on ne considéra les objectifs de l'économie durable comme réellement atteints que lorsque celle-ci pourra surpasser l'idéologie de la croissance contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Abnett, K. (2023). EU agrees law to curb methane emissions from fossil fuel industry. *Reuters*. <https://www.reuters.com/business/energy/eu-agrees-law-hit-fossil-fuel-imports-with-methane-emissions-limit>
- Amnesty International. (2016). *This is what we die for: Human rights abuses in the Democratic Republic of the Congo power the global trade in cobalt*. Amnesty International.
- Anaya, P., & Di Nino, V. (2024). *The effects of the Emissions Trading System on European investment in the short run*. Banque centrale européenne.
- Association Adéquations. (2008). Introduction du rapport « Notre avenir à tous ». *Adéquations*, 2–10. <http://www.adequations.org/spip.php?article241>
- Banga, J. (2018). The green bond market: A potential source of climate finance for developing countries. *Journal of Sustainable Finance & Investment*, 17–32. <https://doi.org/10.1080/20430795.2018.1498617>
- Baptista, E. (2024). China's Xi announces steps to support 'Global South' at G20 summit. *Reuters*. <https://www.reuters.com>
- Bolis, I., Morioka, S. N., & Sznelwar, L. I. (2014). When sustainable development risks losing its meaning. *Journal of Cleaner Production*, 83, 7–20. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2014.06.041>
- Bracking, S. (2015). Performativity in the green economy: How far does climate finance create a fictive economy? *New Political Economy*, 36, 2337–2357.
- Carrasco Rey, M. (2023). *Le cadre du bonheur national brut : Bhoutan*. Pathfinders. <https://www.pathfinderssdg.org>

- Cavanagh, C., & Benjaminsen, T. A. (2014). Virtual nature, violent accumulation: The spectacular failure of carbon offsetting at a Ugandan national park. *Geoforum*. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2014.06.013>
- Commission européenne. (s. d.). *Site officiel de la Commission européenne*. <https://commission.europa.eu>
- Dang, V., Lynders, & Reiners. (2024). The G20 and the re-calibration of global governance – Insights from the T20 Summit 2024 in Brazil. *IDOS Research Blog*. <https://blogs.idos-research.de/2024/12/11/the-g20-and-the-re-calibration-of-global-governance/>
- De Larosière, J. (2022). *En finir avec le règne de l'illusion financière*. Jacob.
- Delmas, M., & Burbano, V. (2011). The drivers of greenwashing. *California Management Review*, 54(1). <https://doi.org/10.1525/cm.2011.54.1.64>
- Environment and Climate Change Canada. (2019). *Government of Canada welcomes report from Just Transition Task Force for Canadian Coal Power Workers and Communities*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca>
- Furlan, M. (2025). *Exploitation and extraction: How armed groups are fueling modern slavery in DRC's cocoa sector* (pp. 3–7). Free the Slaves.
- Hickel, J., & Kallis, G. (2019). Is green growth possible? *New Political Economy*. <https://doi.org/10.1080/13563467.2019.1598964>
- Jacobs, M. (1999). Sustainable development as a contested concept. Dans A. Dobson (dir.), *Fairness and Futurity* (pp. 21–45). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/0198294891.003.0002>
- Kallis, G.(2018). *Degrowth*. Agenda Publishing. <https://doi.org/10.1017/9781911116813>

- Kantola, J. (2024). *Fostering cooperation for fostering all SDG through bioeconomy*. World Bioeconomy Association.
- Kpekou Tossou, R. (2023). *Investment tax credit for clean technology*. Bureau du directeur parlementaire du budget.
- Latouche, S. (2015). Une société de décroissance est-elle souhaitable ? *Revue juridique de l'environnement*, 208–210. <https://doi.org/10.3406/rjenv.2015.6697>
- Leonelli, G., & Clora, F. (2024). Retooling the regulation of net zero subsidies: Lessons from the US Inflation Reduction Act. *Journal of International Economic Law*, 27, 441–461. <https://doi.org/10.1093/jiel/jgae031>
- Loft, L., Mann, C., & Hansjürgens, B. (2015). Challenges in ecosystem services governance: Multi-levels, multi-actors, multi-rationalities. *Ecosystem Services*, 150–157. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2015.11.002>
- Malthus, T. R. (1798). *An essay on the principle of population* (pp. 6–11). Electronic Scholarly Publishing Project.
- Mazzucato, M. (2024). Policy with a purpose. *Finance & Development*, 40–43.
- Mensah, J. (2019). Sustainable development: Meaning, history, principles, pillars, and implications for human action. *Cogent Social Sciences*, 5(1). <https://doi.org/10.1080/23311886.2019.1653531>
- Mill, J. S. (1848). *Principes d'économie politique* (Vol. 2, pp. 38–47). Guillaume et Cie.
- Mitcham, C. (1995). The concept of sustainable development: Its origins and ambivalence. *Technology in Society*, 17, 311–326. [https://doi.org/10.1016/0160-791X\(95\)00008-F](https://doi.org/10.1016/0160-791X(95)00008-F)
- Nations Unies. (1992). *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement* (pp. 1–6). Nations Unies.

- Nguyen, N. T., Nguyen, N., Do, H., Lee, Q., & Nguyen, U. (2024). Hedging carbon price risk on EU ETS: A comparison of green bonds from the EU, US, and China. *Sustainability*, 16(14), 4–19. <https://doi.org/10.3390/su16145886>
- Nordhaus, T., & Shellenberger, M. (2007). *Break through: From the death of environmentalism to the politics of possibility*. Houghton Mifflin.
- Oliver, J., Kretschmer, F., et al. (2024). 15 years of degrowth research: A systematic review. *Ecological Economics*. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2023.108101>
- Parfitt, C. (2024). ESG integration and its derivative logic of ethics: Exposing the limits of sustainability capitalism. *Finance and Space*. <https://doi.org/10.1080/2833115x.2024.2358815>
- Parson, S., & Ray, B. (2016). Sustainable colonization: Tar sands as resource colonialism. *Capitalism Nature Socialism*, 29, 68–86. <https://doi.org/10.1080/10455752.2016.1268187>
- Quesnay, F. (1758). *Tableau économique*. Imprimerie Royale.
- Stern, N. (2010). *The economics of climate change: The Stern review* (pp. 2–19). Cambridge University Press.
- United Nations. (2021). *System of environmental economic accounting – Ecosystem accounting (SEEA)*. Nations Unies. <https://seea.un.org/ecosystem-accounting>
- Wallis, V. (2010). Beyond "green capitalism." *Monthly Review*, 61. <https://monthlyreview.org>
- Wates, J. (2020). *Annual report 2019*. European Environment Bureau.
- Webster, K., & Stehel, W. (2015). *The circular economy: A wealth of flows*. Ellen MacArthur Foundation.